

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LICENCE
1^{ère} année

2023-2024



2023-2024

Calendrier universitaire

Inscriptions à la faculté

Administrative : du 3 juillet au 30 septembre 2023
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 11 au 20 septembre 2023
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du 16 au 20 octobre 2023

Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>



Premier semestre

Début des cours : semaine du lundi 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Période des examens : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Deuxième semestre

Début des cours : semaine du lundi 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Validation de l'année

Jury 1ère session : semaine du 3 juin 2024

2ème session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

Jury 2ème session : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://lsh.u-pec.fr>

Sommaire

Licence 1

| | | |
|------------|---|-----|
| 6 | PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ LLSH | |
| 7 | DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ | |
| 10 | ORGANISATION DES ÉTUDES | |
| 11 | DISPOSITIFS NUMÉRIQUES | |
| 13 | PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE | |
| 15 | DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS | |
| | Tableau récapitulatif par semestre | 16 |
| | Semestre 1 | 21 |
| | bloc 1 - enseignements disciplinaires | 21 |
| | bloc 2 - enseignements d'ouverture / parcours communication | xx |
| | bloc 3 - outils linguistiques et méthodologiques | 51 |
| | Semestre 2 | 74 |
| | bloc 1 - enseignements disciplinaires | 74 |
| | bloc 2 - enseignements d'ouverture / parcours communication | 93 |
| | bloc 3 - outils linguistiques et méthodologiques | 102 |
| | Doubles licences | 123 |
| | Parcours communication | 125 |
| | Licences langues étrangères appliquées | 126 |
| 130 | ÉTUDES ET SCOLARITE | |
| 135 | SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE | |
| 138 | VOCABULAIRE EN USAGE | |
| 140 |  TROUVER VOS SALLES | |

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay : doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck : dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix : fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 - 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : chambefort@u-pec.fr

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Département de communication

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

Département de géographie

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

Warren PEZÉ : warren.peze@u-pec.fr

Département de langues romanes

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Département de lettres

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : jm.chevalier@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : alejandro.roman-antequera@u-pec.fr

Antoine SERVEL : antoine.servel@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

Francesco SERGI : francesco.sergi@u-pec.fr

DELCIFÉ

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

LES RESPONSABLES DE L1



Département d'allemand

Denis BOUSCH : denis.bousch@u-pec.fr



Département d'anglais

Valérie BOURDIER : valerie.bourdier@u-pec.fr



Département de géographie

Léa PROST : lea.prost@u-pec.fr



Département d'histoire

Warren PEZE : warren.peze@u-pec.fr



Département de langues romanes

Patricia CORCHÉTE : patricia.corchete@u-pec.fr



Département de lettres

Marie-Madeleine HUCHET : marie-madeleine.huchet@u-pec.fr



Département de philosophie

Martin DUMONT : martin.dumont1@u-pec.fr

LES SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES DE DÉPARTEMENTS

LICENCE 1^{re} ANNEE

01 45 17 11 87 / 01 45 17 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.licence1-llsh@u-pec.fr

LANSAD

01 45 17 11 87 / 01 45 17 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication

Bâtiment i2, bureau 123

Email : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>> Scolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

Activez votre compte numérique

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « **propédeutique** ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus. Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE 1^{RE} ANNÉE

Vous suivez **un cours d'expression française** pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, **la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.)** sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de **1 à 3 points (/20)** en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- Au 1^{er} semestre, pour **les travaux sur table**, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les **travaux faits à la maison**, le barème sera appliqué.

- Au 2^e semestre, le barème sera appliqué à **tous les travaux écrits**.

BLOC 1 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention, ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

BLOC 2 ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE/INITIATION AUX ETUDES EN LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

BLOC 3 OUTILS LINGUISTIQUES ET METHODOLOGIQUES

Notes plancher

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

| UE | volume horaire hebdomadaire | Intitulés des ecue | ECTS |
|--|-----------------------------|--|----------|
| BLOC 1 - Enseignements disciplinaires | | | |
| UE01 | | Histoire* | 9 |
| 1.8.01 | 3h | Fondamentaux Histoire 1 | 5 |
| 1.8.02 | 3h | Fondamentaux Histoire 2 | 4 |
| UE01 | | LLCER Allemand* | 9 |
| 1.5.01 | 1h30 | Thème | 3 |
| 1.5.02 | 1h30 | Renforcement grammatical | 2 |
| 1.5.03 | 1h30 | Compréhension écrite et version | 2 |
| 1.5.04 | 1h30 | Etude et commentaire de documents | 2 |
| UE01 | | LLCER Espagnol* | 9 |
| 1.6.01 | 1h30 | Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine) | 3 |
| 1.6.02 | 1h30 | Pratique de l'écrit | 3 |
| 1.6.03 | 1h30 | Syntaxe | 3 |
| UE01 | | Philosophie* | 9 |
| 1.3.01 | 2h | Les grandes questions de la philosophie | 3 |
| 1.3.02 | 2h | Histoire de la philosophie | 3 |
| 1.3.03 | 2h | Lire la philosophie | 3 |
| UE01 | | Lettres* | 9 |
| 1.2.01 | 1h30 | Etude des genres littéraires | 3 |
| 1.2.02 | 1h30 | Pratique des exercices littéraires | 2 |
| 1.2.03 | 1h30 | Atelier de lectures personnelles approfondies | 2 |
| 1.2.04 | 1h30 | Littérature générale et comparée | 2 |
| UE01 | | LLCER Anglais* | 9 |
| 1.7.01 | 1h30 | Grammaire/thème | 3 |
| 1.7.02 | 1h30 | Littérature anglo-américaine | 3 |
| 1.7.03 | 1h30 | Civilisation anglo-américaine | 3 |
| UE01 | | Géographie* | 9 |
| 1.4.01 | 1h30 | Initiation à la géographie | 3 |
| 1.4.02 | 3h | Géographie par le terrain | 3 |
| 1.4.03 | 1h30 | Approches régionales en géographie | 3 |

| BLOC 2 - ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE Initiation aux études en lettres, langues et sciences humaines | | | |
|--|------|--|----------|
| UE02 | | Enseignement d'ouverture / parcours communication | 6 |
| 1.0.01 | 1h30 | Cours à choisir dans la discipline d'inscription | 3 |
| 1.0.02 | 1h30 | Cours à choisir dans une autre discipline | 3 |

| BLOC 3 - OUTILS LINGUISTIQUES ET METHODOLOGIQUES | | | |
|---|------|---|-----------|
| UE03 | | Lettres | 15 |
| 1.0.03 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.04 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Langue vivante | 3 |
| 1.2.05 | 1h30 | Langue ancienne | 3 |
| 1.2.06 | 1h30 | Méthodologie générale du travail universitaire | 3 |
| UE03 | | Géographie | 15 |
| 1.0.04 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.19 | 1h30 | LV1 | 3 |
| 1.0.20 | 1h30 | LV2 ou langue ancienne | 3 |
| 1.4.05 | 1h30 | Méthodologie du travail universitaire (MTU) | 3 |
| UE03 | | Histoire | 15 |
| 1.0.04 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.19 | 1h30 | LV1 | 3 |
| 1.0.21 | 1h30 | LV2 ou Langue Ancienne | 3 |
| 1.8.03 | 1h30 | Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) | 3 |
| UE03 | | LLCER Allemand | 15 |
| 1.0.04 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.20 | 1h30 | LV2 ou langue ancienne | 3 |
| 1.5.05 | 1h30 | Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) | 3 |
| 1.5.12 | 1h30 | LV1 Allemand pour spécialiste | 3 |
| UE03 | | LLCER Anglais | 15 |
| 1.0.04 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.21 | 1h30 | LV2 ou Langue Ancienne | 3 |
| 1.7.04 | 1h30 | Méthodologie du travail universitaire (MTU) | 3 |
| 1.7.11 | 1h30 | LV1 Anglais pour spécialiste | 3 |

| | | | |
|-------------|------|---|-----------|
| UE03 | | LLCER Espagnol | 15 |
| 1.0.04 | 1h30 | Expression Française | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.20 | 1h30 | LV2 ou langue ancienne | 3 |
| 1.6.04 | 1h30 | LV1 Version | 3 |
| 1.6.05 | 1h30 | Méthodologie du travail universitaire (MTU) | 3 |
| UE03 | | Philosophie | 15 |
| 1.0.04 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.05 | 1h30 | Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | 3 |
| 1.0.19 | 1h30 | LV1 | 3 |
| 1.0.20 | 1h30 | LV2 ou langue ancienne | 3 |
| 1.3.04 | 1h30 | Méthodologie du travail universitaire | 3 |

| | | | |
|--------------|--|--|-----------|
| Total | | | 30 |
|--------------|--|--|-----------|

SEMESTRE 2

| UE | volume horaire hebdomadaire | Intitulés des ecue | ECTS |
|--|-----------------------------|---|-----------|
| BLOC 1 - Enseignements disciplinaires | | | |
| UE04 | | Géographie* | 12 |
| 1.4.06 | 1h30+1h | Populations du monde | 4 |
| 1.4.07 | 1h30+1h | Géographie des milieux et de l'environnement | 4 |
| 1.4.08 | 3h | Cartographie | 4 |
| UE04 | | Lettres* | 12 |
| 1.2.07 | 2h | Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17e et 18e siècles | 3 |
| 1.2.08 | 3h | Etude des textes des 17e et 18e siècles | 3 |
| 1.2.09 | 1h30 | Introduction à la linguistique générale | 3 |
| 1.2.10 | 1h30 | Atelier d'écriture | 3 |
| UE04 | | LLCER Allemand* | 12 |
| 1.5.06 | 2h | Panorama de la littérature et de la civilisation des pays de langue germanique | 3 |
| 1.5.07 | 1h30 | Thème grammatical | 3 |
| 1.5.08 | 1h30 | Compréhension écrite et version | 2 |
| 1.5.09 | 1h30 | Etude et commentaire de documents civilisation | 2 |
| 1.5.10 | 1h30 | Etude et commentaire de documents littérature | 2 |

| | | | |
|-------------|-----------|--|-----------|
| UE04 | | LLCER Anglais* | 12 |
| 1.7.05 | 1h30 | Grammaire/thème | 3 |
| 1.7.06 | 1h30 | Version | 3 |
| 1.7.09 | 2h | Littérature anglo-américaine | 3 |
| 1.7.10 | 2h | Civilisation anglo-américaine | 3 |
| UE04 | | Histoire* | 12 |
| 1.8.04 | 3h | Fondamentaux Histoire 3 | 5 |
| 1.8.05 | 3h | Fondamentaux Histoire 4 | 5 |
| 1.8.06 | 1h30 | Culture générale | 2 |
| UE04 | | LLCER Espagnol* | 12 |
| 1.6.06 | 1h30+1h30 | Littérature Hispanique (Espagne et Amérique latine) | 3 |
| 1.6.07 | 1h30+1h30 | Civilisation Hispanique (Espagne et Amérique latine) | 3 |
| 1.6.08 | 1h | Version | 2 |
| 1.6.09 | 1h | Syntaxe | 2 |
| 1.6.10 | 1h | Articles de presse/Grammaire | 2 |
| UE04 | | Philosophie* | 12 |
| 1.3.05 | 2h | Philosophie des sciences | 3 |
| 1.3.06 | 1h30 | Epistémologie et philosophie du langage | 3 |
| 1.3.07 | 2h | Philosophie morale | 3 |
| 1.3.08 | 2h | Philosophie politique | 3 |

| | | | |
|-------------|------|--|----------|
| | | BLOC 2 - ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE Initiation aux études en lettres, langues et sciences humaines | |
| UE02 | | Enseignement d'ouverture / parcours communication | 6 |
| 1.0.06 | 1h30 | Cours à choisir dans la discipline d'inscription | 3 |
| 1.0.07 | 1h30 | Cours à choisir dans une autre discipline | 3 |

| | | | |
|-------------|------|---|-----------|
| | | BLOC 3 - OUTILS LINGUISTIQUES ET METHODOLOGIQUES | |
| UE06 | | Géographie | 12 |
| 1.0.09 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.10 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.22 | 1h30 | LV1 | 3 |
| 1.0.23 | 1h30 | LV2 ou langue ancienne | 3 |

| | | | |
|-------------|------|---|-----------|
| UE06 | | Histoire | 12 |
| 1.0.09 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.10 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.22 | 1h30 | LV1 | 3 |
| 1.0.24 | 1h30 | LV2 ou Langue Ancienne | 3 |
| UE06 | | Lettres | 12 |
| 1.0.08 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.09 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.10 | 1h30 | Langue vivante | 3 |
| 1.2.11 | 1h30 | Langue ancienne | 3 |
| UE06 | | LLCER Allemand | 12 |
| 1.0.09 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.23 | 1h30 | LV2 ou langue ancienne | 3 |
| 1.5.11 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.5.13 | 1h30 | LV1 Allemand pour spécialiste | 3 |
| UE06 | | LLCER Anglais | 12 |
| 1.0.09 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.10 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.24 | 1h30 | LV2 ou Langue Ancienne | 3 |
| 1.7.12 | 1h30 | LV1 Anglais pour spécialiste | 3 |
| UE06 | | LLCER Espagnol | 12 |
| 1.0.09 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.10 | 1h30 | Expression Française | 3 |
| 1.0.23 | 1h30 | LV2 ou Langue Ancienne | 3 |
| 1.6.11 | 1h30 | LV1 Compréhension et Expression Orale et Ecrite | 3 |
| UE06 | | Philosophie | 12 |
| 1.0.09 | | Projet professionnel personnel | 3 |
| 1.0.10 | 1h30 | Expression française | 3 |
| 1.0.25 | 1h30 | LV1 | 3 |
| 1.0.26 | 1h30 | LV2 ou Langue Ancienne | 3 |

| | | | |
|--------------|--|--|-----------|
| Total | | | 30 |
|--------------|--|--|-----------|

SEMESTRE 1

BLOC 1 - ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

UE01 – HISTOIRE*

1.8.01 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 1

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Groupe 1 : Histoire de l'Europe au XX^e siècle

Enseignant : S. MICHONNEAU

Le cours propose une vue générale de l'histoire de l'Europe au XX^e siècle et permet de consolider des notions fondamentales. Il est structuré chronologiquement autour de dates-repères qui permettent de traiter une thématique centrale. Il alternera pour chaque séance des cours magistraux et des études de document.

Bibliographie :

Jean-Pierre Asselain et alii, *Précis d'histoire européenne, 19^e-20^e siècles*,

Paris Colin, Coll U, 2003.

Jean Ruhlmann, *Histoire de l'Europe au XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe, 1999.

Thomas Serrier, Etienne François, *Europa. Notre histoire*, Paris, Les Arènes, 2016.

Serge Berstein, Pierre Milza, *Histoire de l'Europe, du XIX^e s. au début du XXI^e s.*, Paris, Hatier, 2014.

Groupe 2 : L'Italie au XX^e siècle de la Grande guerre au berlusconisme (1915-2011)

Enseignant : A. MORABITO

L'histoire contemporaine de l'Italie, souvent méconnue en France, présente un grand intérêt car la péninsule est au cours de la période un véritable laboratoire politique. Elle passe en effet par différentes périodes caractéristiques, les rattachant toutes à l'évolution générale du XX^e siècle européen. La première période est marquée par le traumatisme de la Grande guerre et la crise qui s'en suit du régime libéral hérité du siècle précédent (1915-1922). La deuxième période (1922-1943) est centrée autour du régime fasciste dirigé par Benito Mussolini. Ce régime ne cesse de se radicaliser durant son histoire, ce qui l'amène au choix de l'engagement dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne nazie. La troisième période est celle de la difficile naissance de la République italienne, née dans les affres d'une Guerre civile (1943-1945) et dans le contexte tendu du début de ce qui deviendra à terme la Guerre froide (1945-1947). L'avant-dernière période est généralement connue sous le nom de Première République. Elle se distingue à la fois par son instabilité ministérielle chronique (de 1947 à 1992) derrière laquelle se cache une grande stabilité des structures et du personnel politique et par un bouleversement des structures culturelles et sociales, transformant radicalement les cadres traditionnels de la société italienne. Enfin la dernière période (1992-2011) est celle de la remise en cause de ce régime que l'offre populiste incarnée par le magnat des media et du sport Silvio Berlusconi tente de résoudre. Durant tout ce parcours chronologique, l'Italie n'a donc cessé d'expérimenter des formes politiques nouvelles et originales, sur fond de transformations culturelles et sociales d'importance. Le cours se donnera donc comme but de proposer une vision générale de cette histoire riche et complexe, en tâchant de lier entre eux les facteurs politiques, culturels et sociaux.

Bibliographie :

Brice Catherine, *Histoire de l'Italie*, Paris, Tempus, 2019, 602 p

(chapitres 10 à 13 pour le cours)

Milza Pierre, *Histoire de l'Italie des origines à nos jours*, Paris, Pluriel, 2013, 1104 p. (chapitres 21 à 24 pour le cours).

Foro Philippe, *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, collection U, 2016, 304 p.

Attal Frédéric, *Histoire de l'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, Armand Colin, collection U, 416p.

Groupe 3 : Histoire de la guerre à l'époque contemporaine

Enseignant : M. POLLACK

Ce cours s'attache à l'étude du fait guerrier à l'époque contemporaine. Les modalités des affrontements guerriers ont connu plusieurs mutations depuis le XIXe siècle : fin des batailles traditionnelles, mondialisation des conflits ou encore disparition de la frontière entre civils et militaires et mobilisation des fronts intérieurs incluant les populations traditionnellement considérées comme non-combattantes (femmes et enfants) qui deviennent des cibles à part entière. Le cours analyse les grands types de conflits guerriers de l'époque contemporaine, les processus menant à l'avènement des guerres totales et les divisions du monde en blocs au temps de la guerre froide. Il s'intéresse aux évolutions des expériences civiles et militaires de la guerre, aux relations entre la science et la guerre menant à l'invention d'armes de plus en plus létales, les effets à long terme de la guerre sur les sociétés ainsi que l'environnement et les processus de retour à la paix.

Bibliographie :

Bruno Cabanes, *Une histoire de la guerre - Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, collection « Point », 2021.

Groupe 4 : Histoire polonaise du 20^e siècle

Enseignant : J. BAZIN

Le cours sera une introduction à l'histoire du 20^e siècle à partir de l'exemple de la Pologne. Il sera organisé de façon chronologique, en abordant successivement le premier conflit mondial, l'autoritarisme de l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, le régime communiste et enfin le régime libéral depuis 1989. D'une séance à l'autre, il suivra également quelques thématiques cruciales du 20^e siècle : les frontières (particulièrement mouvantes dans le cas polonais), les migrations, les politiques économiques, la création de minorités et leur traitement, les différentes pratiques de violences.

Bibliographie :

Hobsbawm Eric, *L'Âge des extrêmes*, Bruxelles, Complexe, 2003.

Mazower Mark, *Le Continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au 20^e siècle*, Bruxelles, Complexe, 2005.

Hessler Julie et Paxton Robert, *L'Europe au 20^e siècle*, Paris, Tallandier, 2013.

Groupe 5 : Histoire de l'Amérique latine au XXe siècle

Enseignant : F. OLIVO

Ce cours se propose de donner un aperçu général de l'histoire des sociétés d'Amérique latine, entendue comme l'ensemble des Etats hispanophones et lusophone du Rio Grande au cap Horn. Un cadrage chronologique retracera d'abord les principales évolutions politiques, économiques et sociales de cet espace : de la fin du XIXe siècle, apogée de républiques oligarchiques aux économies fondées sur les exportations, à la fin du XXe siècle, lorsque

tombent les dictatures mises en place dans les décennies 1960-70. Une attention particulière sera portée sur la diversité des régimes politiques et leurs relations avec les sociétés civiles, ainsi que sur l'inscription du continent dans l'histoire mondiale du XXe siècle (crise de 1929, guerres mondiales, guerre froide). Des leçons thématiques exploreront ensuite les convergences de l'aire régionale : frontières, migrations et métissages, systèmes économiques ou encore relations aux Etats-Unis.

Bibliographie :

DABÈNE Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2016.

Lectures complémentaires :

VAYSSIÈRE Pierre, *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette Supérieur, 2006.

DEL POZO José, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes*, Paris, Nouveau Monde, 2006.

Pour une mise au point pays par pays :

SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Amérique*, Paris, La Découverte, 2006.

| | | |
|--|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *, 1.8.01 Fondamentaux Histoire 1 | | |
| 1ère session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2ème session | | Epreuve orale : 100% |

1.8.02 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 2

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Groupes 1 et 4 : Les bouleversements de la première modernité (1492-1653)

Enseignant : W. GABOREAU

L'objectif de cours est d'étudier l'Europe moderne et ses transformations de l'arrivée des Européens en Amérique (1492) à la fin de la Fronde (1653). Cette période est marquée par des « bouleversements » géographiques, politiques et religieux, telles que la « première mondialisation », l'affirmation des états modernes et la fin de l'unité religieuse de la chrétienté européenne. Au cours du semestre, les séances s'attacheront à retracer l'évolution des sociétés de la première modernité dans leur rapport au fait religieux et aux pouvoirs politiques, tout en restituant les enjeux de l'expansion européenne dans le monde. Le cours débutera par une histoire sociale et religieuse de l'Europe aux XVI^e - XVII^e siècle (structures sociales, caractéristiques démographiques, apparition de la réforme protestante, Contre-Réforme ou réforme catholique). Il s'agira ensuite de voir l'affirmation de la monarchie française dans le contexte de la rivalité entre les Valois et les Habsbourg, les guerres de religion puis l'avènement des Bourbons. Ce processus historique sera aussi interrogé dans ses limites. Les révoltes d'Ancien Régime montrent en effet que le renforcement de l'État royal n'était ni linéaire, ni inéluctable. Les rivalités géopolitiques constitueront la troisième partie du cours. L'expansion européenne dans le monde fut le fruit des tentatives d'exploration ibériques qui aboutirent à la formation des premiers empires coloniaux européens en Amérique et en Asie. Enfin, la géopolitique européenne s'exporta en dehors de l'Europe, ce qui conduisit à la remise en cause du monopole économique et missionnaire de l'Espagne et du Portugal, ainsi que l'apparition de nouvelles puissances ultramarines européennes. En Europe, la dynastie des Habsbourg fut également structurante des rivalités politiques entre les principaux états européens. En lien avec le cours, nous travaillerons la méthodologie du commentaire de documents en histoire. Pour cela, nous utiliserons un corpus de documents qui permettent d'approfondir les thématiques et les enjeux de chacune des séances.

Bibliographie :

Bourdeu, Etienne, Cenat Jean-Philippe et Richardson David, *Les Temps Modernes, XVIe- XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2017, 416 p.
Cornette, Joël, *L'affirmation de l'État absolu : 1492-1652*, Paris, Hachette supérieur, Carré histoire, 2012, 352 p.
Schnakenbourg Eric, *Le monde atlantique : un espace en mouvement (XV^e - XVIII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2021, 384 p.
Subrahmanyam, Sanjay, *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700*, Paris, Le Seuil, 2013 [1993], 518 p.

Groupes 2 et 5 : Les bouleversements de la première modernité (1492-1653)

Enseignants : M.-K. SCHAUB et autre enseignant précisé à la rentrée

La chronologie du cours correspond à ce que les historiens appellent la première modernité, qui s'étire de la fin du XV^e siècle au milieu du XVII^e siècle. Cette période est marquée par deux événements majeurs qui déstabilisent les Européens dans leurs certitudes scientifiques, morales et religieuses : d'une part, la découverte d'un Nouveau Monde, en 1492, et l'exploration de nouvelles routes maritimes ; d'autre part, la diffusion d'une nouvelle doctrine religieuse, le protestantisme, qui met fin à l'unité du monde catholique en Europe. Les guerres de religion et de conquête qui se déroulent dans et en dehors de Europe modifient les structures politiques, financières et religieuses des principales monarchies européennes (France, Espagne, Angleterre). Face à ces bouleversements, des juristes s'efforcent de théoriser les pouvoirs du roi et de l'État pour en fixer le cadre et les limites. Ce cours permettra de se familiariser avec des concepts clés de l'Ancien Régime et de fournir aux étudiants de première année des repères chronologiques en inscrivant l'histoire des monarchies au-delà des frontières européennes.

Bibliographie :

Etienne Bourdeu, Jean-Philippe Cénat, David Richardson, *Les temps modernes XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2018.
Jean Carpentier, François Lebrun (dir.), *Histoire de France*, Paris, Le Seuil, 2000 (1re éd. 1987). Lire les chapitres concernant la période 1515-1653
Vincent Millot, Philippe Minard, *La France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2018.

Groupe 3 : Les pays de l'Europe de l'Ouest au XVI^e siècle

Enseignant : S. LACROIX

Le cours traitera de l'expansion maritime de l'Europe, de la découverte des deux grandes routes maritimes de l'est, autour de l'Afrique vers l'océan Indien, et de l'ouest à travers l'Océan Atlantique, avec la découverte de l'Amérique. Nous verrons les conséquences de ce bouleversement jusqu'au début du XVII^e siècle. Dans le même temps, l'unité catholique religieuse de l'Europe se fracture avec l'émergence du protestantisme, et plus d'un siècle de guerres de religion qui modifient les structures, les équilibres des grands états européens.

Bibliographie :

Étienne Bourdeu, Jean-Philippe Cénat, David Richardson, *Les temps modernes XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2018.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *, 1.8.02 Fondamentaux Histoire 2 | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE01 – LLCER ALLEMAND*

1.5.01 - THÈME

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Enseignante : Thérèse ROBIN

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants à la traduction du français vers l'allemand, tout en révisant et approfondissant les règles de la grammaire allemande

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand)*, 1.5.01 Thème | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

1.5.02 - RENFORCEMENT GRAMMATICAL

Enseignant(s) : Thérèse ROBIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours est conçu en lien avec le cours de thème. Les points grammaticaux abordés en cours de thème seront complétés par une révision d'ensemble et des approfondissements grammaticaux.

| | | |
|--|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand)*, 1.5.02 Renforcement grammatical | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

1.5.03 - COMPRÉHENSION ÉCRITE ET VERSION

Enseignant(s) : Denis BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif du cours est, d'une part, d'apprendre à analyser des articles de presse ou des extraits de textes littéraires, afin d'en produire ensuite de brefs résumés structurés, et d'autre part, de traduire des textes de l'allemand vers le français.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand)*, 1.5.03 Compréhension écrite et version | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

1.5.04 - ÉTUDE ET COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Enseignante : Marie-Alexandra SCHNEIDER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours propose d'étudier et de commenter des sujets divers de l'actualité du monde allemand. La compréhension et la lecture des documents de la civilisation allemande seront abordées à travers différentes sources, tels que les articles de presse, des documents audios et des supports vidéo avec un objectif d'apprentissage de reconnaissance et d'analyse des arguments, ainsi que le développement d'un regard critique. Une attention particulière sera portée sur l'apprentissage lexical et la méthode de travail. Des discussions ainsi que des débats seront envisagés au cours de l'année universitaire.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand)*, 1.5.04 Étude et commentaire de documents | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

UE01 – LLCER ESPAGNOL *

1.6.01 - INTRODUCTION AUX CULTURES HISPANIQUES (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE, autres enseignants précisé à la rentrée

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Introduction aux cultures hispaniques - Espagne et Amérique latine

Ce cours, partagé en deux temps et assuré par deux enseignantes, proposera une introduction aux questions de société et aux repères historiques de l'Espagne et du continent latinoaméricain. Les thématiques sociales, culturelles, historiques et politiques abordées permettront d'esquisser une connaissance des grandes thématiques propres à ces aires géographiques, aux sociétés qui les occupent et aux défis qui s'y posent, essentiellement à l'époque contemporaine.

Des éléments de connaissances historiques nécessaires à une bonne compréhension de tous ces points seront abordés, qui poseront des bases développées ensuite de manière approfondie durant les cours de civilisation des années de L2 et L3.

Un travail de méthodologie complètera ce cours afin de doter les étudiants d'outils leur permettant de travailler sur différents supports : texte, vidéo, iconographie, chanson, etc.

Des éléments plus précis et des conseils bibliographiques seront fournis par chacune des intervenants en fonction des points développés au fil du semestre.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.01 Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine) | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiel) |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu : 1 oral et/ou un écrit (50% de la note finale). Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit

Régime dérogatoire : 1 écrit. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

1.6.02 - PRATIQUE DE L'ÉCRIT

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Pratique de l'écrit

Ce cours est dédié à la lecture, l'étude et surtout la rédaction de textes critiques et analytiques à partir d'une sélection de différents supports écrits espagnols et latino-américains du XXe siècle : micro-récits, presse, discours, etc.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.02 Pratique de l'écrit | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00

1.6.03 - SYNTAXE

Enseignant(s) : Patricia CORCHETE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours a pour objectif de donner les bases indispensables à une connaissance de la langue espagnole et, pour ce faire, il prévoit la révision des difficultés classiques de cette langue pour un locuteur francophone. Nous étudierons l'accentuation, les différents composants de la phrase simple : le substantif, l'adjectif, l'adverbe, les déterminants, les différentes classes de pronoms, les prépositions et, bien entendu, la conjugaison espagnole : verbes réguliers et irréguliers, l'emploi des modes avec les trois présents.

Ouvrages de référence : J.M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, PUF, Paris, première édition 1997, plusieurs rééditions. Pierre Gerboin et Christine Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.03 Syntaxe | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une épreuve écrite (durée de l'examen : 1h30).

UE01 – PHILOSOPHIE*

1.3.01 - LES GRANDES QUESTIONS DE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Martin DUMONT

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Dans un dialogue central de la *République* (474d sq.), Socrate révèle que le philosophe n'est pas intéressé par une ou deux choses vraies, mais à tout ce qui est vrai. Par conséquent, tout phénomène, toute pratique et toute discipline peuvent faire l'objet d'une enquête philosophique. Le cours « les grandes questions philosophiques » ne propose donc pas la liste exhaustive des grands questionnements, mais un panel de réflexions classiques et pertinentes pour notre discipline, mais également pour notre vie. Chaque séance portera sur un texte illustrant une des multiples branches de la philosophie (épistémologie, métaphysique, morale, philosophie des sciences, du langage, etc.). Le but de ce cours est de familiariser à la discipline en décortiquant la manière dont les auteurs ont tenté de répondre aux questions qui se sont posées à eux.

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.01 Les grandes questions de la philosophie | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.3.02 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Julien ADOUE

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Substance et individus, un parcours de l'Éthique de Spinoza

Le cours sera centré sur la lecture de l'*Éthique* de Spinoza, texte majeur de l'histoire de la philosophie, et se concentrera sur l'analyse des notions de substance et d'individu. Cela sera l'occasion d'aborder le rapport de Descartes et de Spinoza, mais également de voir comment des réflexions métaphysiques se traduisent au niveau éthique et politique. Mais étudier l'histoire d'une pensée c'est aussi s'interroger sur sa postérité : quels usages font les auteurs contemporains de la philosophie de Spinoza ? Quels sont les concepts qui ont le plus inspiré les philosophes suivantes ? Autrement dit, nous chercherons à appréhender le travail philosophique d'un auteur dans son contexte (quel est le sens de la philosophie de Spinoza au moment où il écrit ?) mais également sur les différentes perspectives qu'une pensée peut ouvrir dans d'autres contextes et chez d'autres auteurs.

Spinoza, *Éthique*, traduction B. Pautrat, Points, Paris, 2010 ou traduction P.-F. Moreau, PUF, Paris, 2020.

Spinoza, *Traité théologico-politique*, PUF, Paris, 2016.

Descartes, *Méditations métaphysiques*, Flammarion, Paris, 2011.

Chantal Jaquet, *Les Transclasses ou la non-reproduction*, PUF, Paris, 2014.

Eva Debray, Frédéric Lordon et Kim Sang Ong-Van-Cung (dir.), *Spinoza et les passions du social*, ed. Amsterdam, Paris, 2019.

| | | |
|--|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.02 Histoire de la philosophie | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.3.03 - LIRE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : précisé à la rentrée

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme : précisé à la rentrée

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.03 Lire la philosophie | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE01 – LETTRES*

1.2.01 – ÉTUDE DES GENRES LITTÉRAIRES

Enseignantes : Anna DENIS, Élisabeth LE CORRE

Volume horaire hebdomadaire : 1h 30

Programme :

Ce cours permettra de revoir les caractéristiques des trois grands genres littéraires (roman, poésie, théâtre) à travers trois œuvres (qui seront également étudiées en « Pratique des exercices littéraires ») :

- Guy de Maupassant, *Boule de suif* [1880], éd. Florian Pennanech, Hatier, coll. « Classiques and Cie », 2018.
- Paul Verlaine, *Poèmes saturniens* [1866], éd. Martine Bercot, Le Livre de Poche, coll. « Poésie classique », 1996.
- Yasmina Reza, *Le Dieu du carnage* [2007], Gallimard, coll. « Folio », 2016.

Il est indispensable de se procurer ces trois œuvres, en livre papier, dès le premier cours.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.01 Étude des genres littéraires | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : 2 contrôles écrits (1 au milieu du semestre, 50%; l'autre en semaine 13 : 50%)
 Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en semaine 13

1.2.02 - PRATIQUE DES EXERCICES LITTÉRAIRES

Enseignant(s) : Nancy CUVILLIER, Agnès PARMENTIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme:

Ce cours, corrélé à l'ECUE « Étude des genres littéraires », vise à former les étudiants aux exercices d'analyse et de composition littéraires : explication de texte et dissertation. Il prendra appui sur différents exercices qui seront indiqués ou distribués aux étudiants au cours du semestre ainsi que sur trois œuvres complètes (également étudiées en « Étude des genres littéraires ») :

- Guy de Maupassant, *Boule de suif* [1880], éd. Florian Pennanech, Hatier, coll. « Classiques and Cie », 2018.
- Paul Verlaine, *Poèmes saturniens* [1866], éd. Martine Bercot, Le Livre de Poche, coll. « Poésie classique », 1996.
- Yasmina Reza, *Le Dieu du carnage* [2007], Gallimard, coll. « Folio », 2016.

Il est indispensable de se procurer ces trois œuvres, en livre papier, dès le premier cours.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.02 Pratique des exercices littéraires | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général) |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : 1 travail écrit au milieu du semestre (50%) et un D.S. final de 4 h (50%).

Régime dérogatoire : 1 D.S. de 4 h.

2^e session : 1 D.S. de 4 h.

1.2.03 - ATELIER DE LECTURES PERSONNELLES APPROFONDIES

Enseignantes : Clara BERDOT, Violaine FRANCOIS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet enseignement vise à faire des étudiant-es en Lettres de bon-nes lecteurs et lectrices à partir de leurs habitudes ou de leurs propres expériences de lecture. Le travail consistera d'abord à construire des passerelles entre des ouvrages choisis sans contrainte littéraire, présentés et analysés par les étudiant-es, et les œuvres littéraires qui pourraient entrer en résonance avec ces ouvrages. Différentes approches seront proposées : lecture oralisée, lecture cursive, lecture analytique, réécriture ou pratique justifiée du pastiche. Les étudiant-es, avec l'appui des enseignants, passeront de manière active du « personnel » à « l'approfondi » dans un même élan fondé sur le plaisir de la lecture.

Le programme de lecture sera distribué à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances

UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.03 Atelier de lectures personnelles approfondies

| | | |
|-------------------------------|--------------------|---|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 1+1 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : 3 notes en contrôle continu : 1 oral (50 %), 1 travail d'écriture parallèle à la lecture et 1 DST (50 %).

Régime dérogatoire: 1 écrit

Seconde session: 1 oral

1.2.04 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Enseignants : Dionys ANDRIAMAHAKAJY, Clara BERDOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours est une introduction à la discipline universitaire de la littérature générale et comparée, son histoire, ses objets d'étude et ses méthodes. À travers des exemples, nous aborderons différentes facettes de cette discipline qui rapproche et fait dialoguer des œuvres de pays, d'époques, ou de médias différents (pour en saisir, par contraste ou similitude, les spécificités) : traduction et échanges culturels, poétique des thèmes et des mythes littéraires, littérature et arts, littérature et sciences humaines, etc.

Bibliographie indicative :

Daniel-Henri Pageaux, *La Littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994.

Modalités de contrôle des connaissances

UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.04 Littérature générale et comparée

| | | |
|-------------------------------|--------------------|--|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE01 – LLCER ANGLAIS*

1.7.01 - GRAMMAIRE/THÈME

Enseignant(s) : Camille ADNOT, Solenn ALJI, Martin GEORGE, Chantal MLADA KIMTO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire/Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Ce semestre sera consacré à l'étude des auxiliaires do, be, et have et de toutes leurs utilisations en anglais contemporain ; ainsi, deux problèmes grammaticaux se dégageront :- le problème de la syntaxe des phrases affirmatives, exclamatives, interrogatives, ainsi que des « tags » et reprises.- le problème de la différence entre formes verbales simples et aspectuelles et le choix de leur utilisation en contexte (par exemple, forme simple vs. forme en ING, prêtérît vs. HAVE-EN). Cette étude sera menée au travers de la traduction du français vers l'anglais.

Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière : *Grammaire Explicative de L'anglais*, Longman, 1999.
- C. Rivière : *Simple English*, Grammaire , Ophrys.
- C. Rivière : *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2 , Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.01 Grammaire/thème | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : contrôle des connaissances en TD

- contrôles au cours du semestre : 50%

- contrôle final (1h30 semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : un contrôle écrit d'1h30NB : Pour les étudiants ayant choisi le Contrôle Continu, la présence aux cours est obligatoire.

1.7.02 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAIN

Enseignant(s) : Anne-Julie DEBARE, Lea SAWYERS, Tatiana WEETS, Pauline AMY DE LA BRETEQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera in fine les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

Œuvres au programme

Au premier semestre, les étudiants travailleront dans un premier temps sur des nouvelles (fournies par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'un roman sont imposées. Les étudiants devront par ailleurs effectuer une lecture complémentaire dont la bonne compréhension sera évaluée en fin de semestre. Vous devez avoir acheté ces ouvrages pour le début des cours.

- Salinger, J. D. *The Catcher in the Rye*. [1951]. Penguin Books, 2019. ISBN: 9780241950432
- Corpus de nouvelles anglo-américaines fourni par l'enseignant.e en début de semestre

ATTENTION : Il est impératif de se procurer les éditions demandées

Ouvrages conseillés

Amfreville, Marc et Claire Fabre. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.

Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.

Grellet, Françoise. *Anglais. A literary Guide*. Nathan, 2017.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Hachette Supérieur, 1996.

Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.02 Littérature anglo-américaine | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : dernier DST de janvier 40 %

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 1h30

Important : Lors de la 2^e session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 1h30.

1.7.03 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAIN

Enseignant(s) : Karine CHAMBEFORT-KAY, Sabine REUNGOAT, Chloé COTTRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Initiation à l'histoire et à la civilisation du Royaume-Uni

Ce cours permettra aux étudiants de découvrir, ou de mieux connaître, l'histoire et la civilisation des îles Britanniques depuis les origines jusqu'à nos jours. Nous nous concentrerons sur quatre thèmes principaux : la formation du Royaume-Uni à travers une série d'unions politiques entre les différentes nations qui le composent ; l'évolution des institutions britanniques, dont la monarchie, le Parlement et les partis politiques ; la place de la religion et de la culture dans la société britannique ; les relations complexes du Royaume-Uni avec l'Europe et le monde. Nous aborderons ainsi certaines questions d'actualité comme celles de l'indépendance

écossaise ou du Brexit en les replaçant dans leurs contextes historiques. Pour ce faire, nous nous appuierons sur de nombreux documents. Une brochure sera distribuée aux étudiants au début du semestre.

Bibliographie :

Jenkins, Simon. *A Short History of England* [2011], Profile Books, 2018.

Oakland, John. *British Civilization : An Introduction*, 9e éd., Routledge, 2020.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.03 Civilisation anglo-américaine | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : note de TD 100 %

- travaux faits au cours du semestre 50 %

- dernier DST (1h30 en semaine 13) 50%

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 2h

Important : Lors de la 2^e session, les étudiants devant repasser la civilisation britannique et la civilisation américaine en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures (sujet de civilisation britannique OU de civilisation américaine imposé arbitrairement).

UE01 – GÉOGRAPHIE*

1.4.01 - INITIATION À LA GÉOGRAPHIE

Enseignant(s) : Anissa OUAMRANE, Léa PALY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Descriptif du cours : Ce cours présente les fondements de la géographie telle qu'elle se pratique aujourd'hui. Il s'agira aussi d'avoir un panorama des approches et des thématiques qui seront développées durant les trois années du cycle de licence. Ce cours organisera une discussion autour de textes de géographes mais aussi de différents types de documents (cartes, images, documents audiovisuels, sites internet...).

Bibliographie :

- BEUCHER S., REGHEZZA-ZITT M., *La géographie : pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hatier, 2017.

- CHABROL M., *Je réussis en géo*, Paris, Armand Colin, 2012.

- CIATTONI A., VEYRET Y.(dir.), *Les fondements de la géographie*, Paris, Cursus, Armand Colin, 2018.

- TIFFOU J., *Commenter la carte topographique*. Paris, Armand Colin, 2003.

- Site Internet 'Géoconfluences' (voir le lexique, les exemples et les dossiers thématiques) : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> -

- Site Internet 'Hypergéo' (voir entre autres vocabulaire et définitions) : <http://www.hypergeo.eu/>

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.01 Initiation à la géographie | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général) |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

Ce cours sera évalué à partir de devoir maison et d'un examen écrit sur table.

1.4.02 - GÉOGRAPHIE PAR LE TERRAIN

Enseignant(s) : Natacha GOURLAND, Anissa OUAMRANE, Léa PALY

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à l'importance du terrain en géographie, et d'aborder les méthodes du travail de terrain. Il combinera l'étude de sources documentaires et cartographiques déjà existantes (cartes topographiques, photographies aériennes, images satellites, recensements de la population, textes administratifs, journaux...) et une initiation à des techniques d'enquête de terrain (observations, mesures, photographies, entretiens, questionnaires...). À travers l'alternance entre des séances en salle et des sorties sur des terrains proches, il montrera comment les géographes peuvent collecter et analyser des données sur des thématiques variées, et débouchera sur la réalisation de documents inédits, produits individuellement ou dans le cadre de petits groupes de travail.

Bibliographie

- Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Browaey X., Chatelain P., *Etudier une commune : Paysages, territoires, populations, sociétés*, Paris, Armand Colin, coll. U. 2005.
- Morange M., Schmoll C., Toureille E., *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Armand Colin, Cursus Géographie, 2016
- Tiffou J., *Commenter la carte topographique*. Paris, Armand Colin, 2003.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.02 Géographie par le terrain | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 4 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Contrôle continu : devoirs maison et devoirs sur table.

1.4.03 - APPROCHES RÉGIONALES EN GÉOGRAPHIE

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La notion de région est consubstantielle à la géographie notamment en France depuis Vidal de la Blache. Elle permet de distinguer ou de rassembler des contenus pour aboutir à des

ensembles spatiaux perçus ou définis comme homogènes. Cette notion se heurte cependant à de nombreux écueils ou difficultés. Comme toute classification, le découpage régional est imparfait, évolutif.

Cela est d'autant plus vrai que le terme de région est, en géographie, polysémique pour ne pas dire imprécis, avec des tailles et des échelles variées. Axé sur l'étude de textes de géographes ayant approfondi la notion de géographie régionale, de documents statistiques, administratifs et cartographiques, ce cours a pour fonction d'introduire à la notion de découpage spatial à travers l'étude d'une notion propre à la géographie française.

Bibliographie sommaire

Brunet Roger, 1972, « Pour une théorie de la géographie régionale », in *La pensée géographique contemporaine. Mélanges offerts à André Meynier*, Rennes, Presses Universitaires de Bretagne : 649-662.

Frémont Armand, 1976, *La région, espace vécu*, Paris, puf, coll. « Sup ».

Juillard Étienne, 1962, « La région : essai de définition », *Annales de Géographie*, no 387 : 483-499.

Piercy Philippe, 1997, *La France, le fait régional*, Paris, Hachette, coll. « Carré-Géographie ».

Wackermann, Gabriel. *Géographie Régionale*. Paris : Ellipses, 2002. Print. Universités Géographie.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.03 Approches régionales en géographie | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Écrit : dossier documentaire et cartographie

Écrit : dissertation

BLOC 2 - ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE / PARCOURS COMMUNICATION

UE02

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines. L'étudiant choisit deux cours, chacun correspondant à une ECUE. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de blocs 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de blocs 2 de deux disciplines différentes.

Les étudiants inscrits en double licence à base d'histoire doivent (s)obligatoirement(s) prendre un cours en langue anglaise l'un des deux semestres.

Les étudiants inscrits en parcours communication ne prennent pas ces cours de blocs 2. Les étudiants inscrits en LAS (Licence Accès aux études de Santé) Géographie, Lettres et Philosophie ne les prennent pas non plus.

ALLEMAND p.40

1. La vallée du Rhin. Histoires, cultures, légendes

ANGLAIS p.40

1. Autour de Shakespeare : Culture et théâtre anglais des 16^e et 17^e.s.
2. Photography and Society in Britain
3. The Writings of the Self
4. The Slave Narratives and their Presence in Contemporary Arts in the USA

DEUST p.42

1. Images politiques, politiques de l'image

COMMUNICATION p.42

1. Décoder les discours politiques : Pourquoi ? Comment ?

GÉOGRAPHIE p.43

1. L'environnement et ses enjeux du passé au présent
2. Géographie de l'Amérique du Nord anglophone

HISTOIRE p.44

1. Les grands empires de l'Antiquité à l'âge du Bronze
2. Les pouvoirs au Moyen Âge (Ve-XVe siècle)

HISTOIRE suite

3. La chute de l'empire romain et le début du Moyen Âge
4. Histoire de l'écrit et de ses supports, de Sumer à nos jours
5. Histoire de la mer Noire

LANGUES ROMANES p.46

1. Comprendre les migrations contemporaines : zoom sur la Méditerranée
2. Culture, arts et médias dans les Amériques
3. Femmes et sociétés du monde hispanique

LETTRES p.48

1. Voyage et épopée dans l'antiquité : la figure héroïque du voyageur, d'Ulysse à Énée
2. L'écriture : supports, pratiques, systèmes
3. Jeunesses périphériques : récits d'enfance dans les marges de paris

PHILOSOPHIE p.49

1. Le mythe de Prométhée : aux origines de la culture et de la technique
2. Que peut un corps ? Philosophies de la corporéité

1.0.01 - COURS À CHOISIR DANS LA DISCIPLINE D'INSCRIPTION

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

| | | |
|--|--------------------|---------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE02 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 1 / parcours communication, 1.0.01 Cours à choisir dans la discipline d'inscription | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.02 - COURS À CHOISIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE

| | | |
|---|--------------------|---------------------------------|
| Volume horaire hebdomadaire : 1h30 | | |
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE02 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 1 / parcours communication, 1.0.02 Cours à choisir dans une autre discipline | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Un écrit en dernière semaine (semaine 13)- durée 1h30

UE02 – BLOCS 2 - ALLEMAND

1.0.XX - LA VALLÉE DU RHIN. HISTOIRES, CULTURES, LÉGENDES

Enseignant(s) : Denis BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La vallée du Rhin allemand est un des grands axes culturels européens qui a durablement marqué l'histoire, les arts et la littérature. Il s'agira d'étudier cet espace de civilisation dans un cadre chronologique allant du 18ème siècle à nos jours. Les grandes villes rhénanes, les rapports étroits et conflictuels avec la France et les contributions des artistes du mouvement romantique constitueront les directions principales. Outre les artistes et écrivains allemands, les témoignages d'acteurs de premier plan comme William Turner ou Victor Hugo seront également des points forts de ce cours lequel se fondera principalement sur un choix représentatif de documents iconographiques, audio et vidéo.

UE02 – BLOCS 2 - ANGLAIS

1.0.XX - AUTOUR DE SHAKESPEARE : CULTURE ET THÉÂTRE ANGLAIS DES 16^E ET 17^E SIÈCLES

Enseignant(s) : Charlotte COFFIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

William Shakespeare (1564-1616), dramaturge et poète, « Barde » de Stratford-upon-Avon et auteur emblématique de la littérature anglaise, est souvent considéré comme un génie à part. À rebours de cette tendance héritée des Romantiques et perpétuée par les programmes scolaires et universitaires, ce cours a pour objectif d'explorer le réseau d'interactions matérielles et intellectuelles dans lequel s'inscrit son œuvre dramatique. À la croisée de l'histoire et de la littérature, nous évoquerons la construction de bâtiments spécifiquement dédiés au théâtre à Londres à partir des années 1560, les conditions matérielles de production des spectacles, l'évolution des troupes et de leurs relations, entre compétition et collaboration. Nous aborderons les enjeux culturels liés à la représentation des femmes et de l'altérité raciale et religieuse, ainsi que les évolutions génériques au fil des décennies (telles que l'essor de la tragédie de vengeance) et les interactions entre théâtre commercial, divertissements de cour et spectacles civiques. Le cours abordera de nombreuses pièces de théâtre jouées dans le dernier quart du 16e siècle et le premier quart du 17e siècle ; les textes et documents nécessaires seront mis en ligne sur la plateforme EPREL. Le cours sera dispensé en français mais les documents à lire et visionner en amont des séances seront en anglais.

Bibliographie

- Richard Dutton (ed.), *The Oxford Handbook of Early Modern Theatre*, 2009
- Arthur Kinney & Thomas Warren Hopper, *A New Companion to Renaissance Drama*, 2017
- Jeremy Lopez (ed.), *The Routledge Anthology of Early Modern Drama*, 2020

1.0.XX - PHOTOGRAPHY AND SOCIETY IN BRITAIN

Enseignant(s) : Karine CHAMBEFORT-KAY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

This course, open to all students of the faculty, will be taught and examined in English.

This course will explore the multiple ways photographs have been used to document and comment on British society and culture from the early 20th century to the present day. We will particularly look at how photography has addressed social changes over the period, leading to questions of heritage, representation, identity and power. Specific photographic works will be discussed with reference to the historical contexts (e.g. consumer boom, immigration, de-industrialisation...) and to the various uses and genres of photographs: photojournalism, news magazines, social documentary, community photography and archives, national collections...

Bibliography

Val WILLIAMS, *How We Are: Photographing Britain*, Tate Publishing, 2007.

John McCORMICK, *Contemporary Britain*, Palgrave Macmillan, 2018.

1.0.XX - THE WRITINGS OF THE SELF

Enseignant(s) : Marie OLIVIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

This course will investigate American literary texts performed and voiced by a first-person singular. It is meant to introduce students with a deeper understanding of what or whom the narrative or poetic 'I' hides in autobiographies, memoirs, novels and poems in American literature from the 19th to the 21st centuries.

Does writing in the first-person necessarily imply writing about yourself, about your life?

We will explore the question of the plural writings of the self through different genres of North American literature from the 19th to the 21st century: in this course, we will read excerpts from *Walden* by Henry David Thoreau and *Speak, Memory* by Vladimir Nabokov.

In poetry, we will read poems by Walt Whitman, Emily Dickinson, Robert Lowell, Sylvia Plath, Louise Glück, and Allen Ginsberg.

This course is meant to help students with reading comprehension: see how the writing displaces the subject and better make out the nuances of a literary text.

A photocopied reader of the selected works along with other theoretical texts will be available at the beginning of the semester.

1.0.XX - THE SLAVE NARRATIVES AND THEIR PRESENCE IN CONTEMPORARY ARTS IN THE USA

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE CLARK,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

The slave narratives, which were written before and after the Civil War in the USA, were re-discovered in the 1960's and again in the 1980's. Since then, the historical and literary qualities of these works have revealed them as an essential piece in the cultural heritage of the USA. As such, they are often quoted or used as material by contemporary artists and writers. After sketching a history of the genre through history, this course will concentrate on several recent artistic works -cinematographic, literary, visual and choreographic- which are inspired by slave narratives.

A bibliography will be given at the beginning of the course.

UE02 – BLOC 2 – DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA

1.0.XX – IMAGES POLITIQUES, POLITIQUES DE L'IMAGE

Enseignant(s) : Marie-Alexandra SCHNEIDER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'image, fixe ou animée, constitue un support privilégié de la propagande et de la communication politique dans la conquête, l'exercice et la contestation du pouvoir. Le cours propose d'explorer les mécanismes à l'œuvre à travers un tour d'horizon des différents médias mobilisés aux 20 et 21^e siècles pour gagner l'opinion publique, réveiller les consciences, préparer au combat ou dénigrer l'adversaire. Il reposera sur une vaste palette documentaire (affiches, photographies de presse, films, caricatures, bandes dessinées...) et empruntera ses exemples à diverses aires géographiques et culturelles pour éclairer la pluralité des liens entre image et politique.

UE02 – BLOC 2 - COMMUNICATION

1.0.XX – DÉCODER LES DISCOURS POLITIQUES : POURQUOI ? COMMENT ?

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Dans ce cours, nous nous intéressons aux discours politiques, médiatiques, syndicaux, associatifs, etc., et à tout type de discours qui concerne l'intérêt général et la vie en société. Nous considérerons que les mots influencent notre manière de penser et d'agir. Par exemple, il n'est pas neutre de dire "crise climatique" plutôt que "dérèglement climatique", de dire "travailleur clandestin" plutôt que "travailleur sans-papier", ou encore de dire "vidéoprotection" plutôt que "vidéosurveillance" : chaque terme met en avant un point de vue différent. Dès lors, nous verrons comment décrypter les discours, pour mieux en comprendre les mécanismes. Nous regarderons en détail la manière dont des citoyens ordinaires, ou des personnes plus célèbres, s'y prennent pour décoder les discours. Il existe pour cela une grande variété de moyens disponibles : éditer un "dictionnaire militant" répertoriant des mots perçus comme mensongers, organiser un "anti-prix" pour dénoncer des usages présumés trompeurs du langage, fabriquer un "générateur automatique de phrases", animer un "atelier de décryptage de la langue de bois"... A chaque fois, il s'agira de mettre à distance la langue et ses utilisations, dans une perspective critique. Ce cours d'initiation retiendra tout particulièrement l'attention des étudiant.e.s qui s'intéressent au langage, à la langue, aux mots... Il est également conçu à destination des étudiant.e.s qui se préoccupent d'engagement, de citoyenneté, et de communication politique et publique.

Bibliographie :

- « Changer les mots, changer le monde ? », dossier de la revue *Agir par la culture. Magazine politique et culturel*, association d'éducation populaire Présence et Action Culturelles (Bruxelles), n°53, printemps 2018. En ligne : <http://www.agirparlaculture.be/index.php/agir-par-la-culture-n53>
- Josiane Boutet (2016, nouvelle édition), *Le pouvoir des mots*, Paris, Éditions La Dispute,

256 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU

- Anne-Cécile Douillet (2017), *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, Paris, Armand Colin, 190 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 305.32 (07) DOU

- Olivier Nay dir. (2017 rééd.), *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 660 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 32 NAY + accès au format numérique

UE02 – BLOCS 2 - GÉOGRAPHIE

1.0.XX - L'ENVIRONNEMENT ET SES ENJEUX DU PASSÉ AU PRÉSENT

Enseignant(s) : Laurent LESPEZ, Aline GARNIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Nous nous proposons d'examiner l'environnement dans une double dimension, celle de l'espace, en montrant comment la géographie traite des questions environnementales contemporaines et, celle du temps, en se demandant comment les environnements dont nous avons hérités ont été façonnés par les pratiques humaines dans la longue durée. Nous aborderons successivement plusieurs thèmes dans différents milieux depuis les espaces péri-arctiques jusqu'au mondes tropicaux.

- La transformation des milieux biophysiques par les sociétés humaines dans la longue durée et leurs conséquences sur la biodiversité contemporaine
- L'impact des changements environnementaux spectaculaires (éruptions volcaniques, tsunamis, changement climatique rapide, ...) sur les milieux biophysiques et les sociétés humaines du Néolithique au 21^e s.)
- Le renouvellement des méthodes de l'enquête scientifique dans le domaine de l'environnement
- Les questions posées par la gestion des environnements contemporains

Ces thèmes seront l'occasion de présenter la manière dont la géographie de l'environnement développe une approche globale en intégrant les dimensions biophysiques et les dimensions sociales et politiques. Seront par exemple abordées, les notions de changement climatique, de socio-écosystème, d'effondrement et de collapse, de durabilité, de crise environnementale et de risques...

1.0.XX - GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ANGLOPHONE

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Comptant environ 20 millions de km², l'Amérique du Nord anglophone est une terre de contrastes tant d'un point de vue physique puisque s'y côtoient l'arctique aux hivers longs et rigoureux et les déserts du Nouveau-Mexique à l'aridité conséquente, de larges plaines au relief quasi absent et de longues cordillères dont les altitudes avoisinent les 5 à 6000 m, que d'un point de vue humain puisqu'elle voit cohabiter vides et pleins, lieux d'extrême richesse et de forte pauvreté, territoires libéraux et conservateurs, zones dynamiques et en déclin, etc. Son puissant voisin, le Canada, l'Amérique du Nord anglophone demeure un espace complexe et profondément divers.

Ce cours se propose dresser un portrait des dynamiques territoriales contemporaines de cet espace pour donner des clés de lecture des mouvements qui le traversent et l'agitent.

UE02 – BLOCS 2 - HISTOIRE

1.0.XX - LES GRANDS EMPIRES DE L'ANTIQUITÉ À L'ÂGE DU BRONZE (MÉSOPOTAMIE, ÉGYPTÉ, ANATOLIE)

Enseignant(s) : S. ROUGIER-BLANC

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours d'introduction propose une initiation à l'histoire de l'Antiquité en évoquant la mise en place des premiers grands empires en Orient et en Anatolie (III^e-II^e millénaire av. J.-C.). Les séances permettront, à travers l'analyse d'un grand personnage, d'un évènement, d'un lieu marquant d'aborder les grands enjeux historiques et géopolitiques des deux millénaires. La période voit se développer les grandes villes, les édifices monumentaux (palais, ziggurat...), les empires d'Akkad, de Babylone, d'Égypte et des Hittites ainsi que les conflits territoriaux autour de la maîtrise de l'eau et des matières premières. L'attention se portera tout particulièrement sur les expressions du pouvoir et leurs manifestations dans ces aires culturelles différentes.

Bibliographie

Agut Damien, Merera Garcia Juan Carlos, *L'Égypte des Pharaons, de Narmer à Dioclétien*, Belin, Paris, 2016.

Joannès Francis, Lafont Bertrand, Tenu Alice *et alii*, *La Mésopotamie de Gilgamesh à Artaban (3200-120 av. J.-C.)*, Belin, Paris, 2017.

Klock-Fontanille Isabelle, *Les Hittites*, Que sais-je ?, Paris, 2008.

1.0.XX - LES POUVOIRS AU MOYEN AGE (V^E-XV^E SIÈCLE)

Enseignant(s) : Nathalie GOROCHOV

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Rois, seigneurs, comtes, empereurs, califes, sultans, papes, communes, mais aussi impératrices, reines, abbesses ... ce cours explorera toutes les formes de pouvoirs qui se sont exercés au Moyen Age, en Occident comme en Orient. On s'intéressera à la manière dont on accède au pouvoir au Moyen Age, comme à son exercice quotidien, aux institutions qui l'incarnent, aux grandes figures de souverains médiévaux, à leur cadre de vie quotidien. Le cours suivra naturellement la chronologie, des rois barbares et des premiers empereurs byzantins à la fin du Ve siècle, jusqu'aux Médicis et à l'émir de Grenade, à la fin du XVe siècle.

M. Balard, J.-P. Genet, M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, dernière édition 2011.

A. Ducellier, M. Kaplan, B. Martin, *Le Moyen Âge en Orient. Byzance et Islam*, Paris, Hachette, dernière édition 2014.

F. Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale*, Paris, Hachette, 1999.

1.0.XX - LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN ET LE DÉBUT DU MOYEN ÂGE (IV^E-VI^E SIÈCLE)

Enseignant(s) : W. PEZÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La fin du monde antique et le début du Moyen Âge sont traditionnellement décrits sous le titre : « Les invasions barbares ». Les peuples barbares auraient violé la frontière de l'empire romain, défait ses armées et pris Rome avant de s'installer sur les dépouilles de l'empire, donnant naissance aux futures nations européennes. Ces « barbares » auraient tué la culture antique et plongé l'Europe dans le Moyen Âge. Les recherches récentes montrent une réalité plus complexe. Les barbares font d'une certaine manière partie du monde romain dans lequel ils s'installent. La chute de l'empire a été un long processus : les historiens sont en désaccord sur ses causes, endogènes ou exogènes ; ce cours entend présenter leurs arguments et retraçant l'histoire de cet effondrement spectaculaire

Bibliographie

COUMERT, Magali et DUMÉZIL, Bruno, *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, Que Sais-Je ?, 2014.

HEATHER, Peter, *Rome et les Barbares : Histoire nouvelle de la chute de l'empire*, Jacques Dalarun trad., Paris, 2017.

SOTINEL, Claire, *Rome, la fin d'un empire. De Caracalla à Théodoric (212-fin du Ve siècle)*, Paris, Belin, 2019.

1.0.XX - HISTOIRE DE L'ÉCRIT ET DE SES SUPPORTS, DE SUMER À NOS JOURS

Enseignant(s) : V. REBOLLEDO-DHUIIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours interroge l'écrit, depuis les premiers glyphes jusqu'à internet. Comme le souligne l'anthropologue Jack Goody, « l'écriture façonne notre pensée » et son étude se situe à mi-chemin entre l'histoire des techniques et celle de la culture, tout en croisant l'histoire du livre et celle des sciences. Dans une dimension globale et comparative, on s'interrogera sur la formalisation de la pensée, permettant de passer de l'oral à l'écrit, mais également sur les systèmes de notations de l'écrit, qu'il s'agisse de la sténographie ou de systèmes d'écritures spécifiques (musique, mathématiques, etc.). Nous analyserons en outre, sur la longue durée, l'évolution des supports de l'écrit pour comprendre les enjeux des révolutions techniques, permettant de passer du papyrus au papier, en passant par le parchemin, ou du caractère mobile au numérique, en passant par l'offset. Enfin, il s'agit d'interroger les enjeux des supports de l'écrit et de leur diffusion, depuis la Réforme jusqu'aux messages anti-féminicides actuels.

Références

Barbier Frédéric et Bertho-Lavenir Catherine, *Histoire des médias : de Diderot à Internet*, 3e éd. rev. et complétée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2009, 3e éd., 396 p.

Guichard Éric (dir.), *Écritures. Sur les traces de Jack Goody*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, coll. « Papiers », 2017, 238 p.

Martin Henri-Jean, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, 3e éd. (1^{re} éd. 1988)., Paris, A. Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », n° 19, 1996, 536 p.

Les collections de L'Histoire, 2005, n°29 : « L'Écriture depuis 5000 ans », <https://www.lhistoire.fr/parution/collections-29>.

1.0.XX - HISTOIRE DE LA MER NOIRE

Enseignant(s) : J. BAZIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Dans une actualité toujours dominée par la guerre en Ukraine, ce cours présentera l'histoire de la mer Noire, un espace à la rencontre des mondes ukrainien et russe, mais aussi géorgien, arménien, turc, bulgare et roumain – et, pour les époques plus anciennes, des mondes scythe, grec, romain, byzantin, mongol, ottoman, etc. Outre les phases de l'histoire géopolitique de cette mer depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, le cours abordera différents points : certaines populations particulièrement intéressantes (comme les Cosaques ou les Tatars), certains axes (comme le Danube ou le Caucase) et des notions discutées par les historiens aujourd'hui (comme celle de *shatterzone*, zone de friction). Il s'agira de réfléchir plus généralement aux notions, communes mais complexes, de circulation et d'échange.

Ascherson Neal, *Chroniques de la Mer noire, berceau de la civilisation et de la barbarie. De Périclès à Poutine*, Paris, Fallois, 2017.

Peyrat Etienne, *Histoire du Caucase au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2020.

Lulu Annie, *La Mer Noire dans les Grands Lacs*, Paris, Pocket, 2022.

UE02 – BLOCS 2 - LANGUES ROMANES

1.0.XX - COMPRENDRE LES MIGRATIONS CONTEMPORAINES : ZOOM SUR LA MÉDITERRANÉE

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours propose une introduction aux enjeux du plurilinguisme au sein de l'espace méditerranéen.

Il se concentre sur la période contemporaine, vise à questionner le rapport entre langue(s) et politique et se structure autour d'études de cas emblématiques, à travers lesquels nous réfléchirons au sens de ces deux notions : « plurilinguisme » et « Méditerranée ».

Dans quelle mesure l'espace méditerranéen peut-il être défini comme un espace plurilingue ? Quelles sont les langues qui y circulent et quels sont les rapports entre ces langues (langues dominantes, langues minoritaires, langues valorisées, langues infériorisées) ? Que permet le plurilinguisme au sein de l'espace méditerranéen ? Échanges, traductions, transferts culturels, circulation des idées et des personnes. Quelles dynamiques font au contraire obstacle aux pratiques plurilingues et que révèlent-elles de notre rapport à la langue maternelle, à la langue dite « étrangère », à la langue de l'Autre ? Que révèlent-elles également du rapport des personnes (mais aussi des institutions et des autorités) à la langue nationale, aux langues régionales et aux dialectes ? En fondant notre analyse sur différents secteurs et acteurs tels que la culture (institutions culturelles, objets culturels,) la littérature, les réseaux artistiques, les médias, les associations et ONG ou encore les réseaux militants, nous tâcherons de comprendre quelle est la signification sociale et la portée politique de plurilinguisme pratiqué – ou empêché – en leur sein, dans une perspective de réflexion croisée à partir de différents pays et zones géographiques en Méditerranée.

1.0.XX - CULTURE, ARTS ET MÉDIAS DANS LES AMÉRIQUES

Enseignant(s) : précisé à la rentrée

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours « Culture, arts et médias dans les Amériques » propose une approche permettant d'explorer la richesse culturelle de l'Amérique latine à travers l'art, la musique, la presse ou les médias audiovisuels. Il examine la façon dont la culture latino-américaine s'est développée et transformée pendant l'époque contemporaine, en tenant compte de ses principaux repères historiques.

Les étudiants auront l'occasion d'explorer des mouvements artistiques clés tels que le muralisme mexicain et le cinéma latino-américain contemporain, ainsi que les genres musicaux emblématiques comme la salsa ou le tango. Ils analyseront également le rôle des médias et de la presse dans la diffusion de la culture et la représentation des différentes réalités de la région.

Ce cours offre une compréhension de la culture, des arts, de la musique et des médias en Amérique latine, en mettant en évidence les liens entre l'histoire, la société contemporaine et les formes d'expression artistique et culturelle.

...

1.0.XX - FEMMES ET SOCIÉTÉS DU MONDE HISPANIQUE

Enseignante : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours portera sur l'étude de différentes mobilisations de femmes dans le monde hispanique tout au long du XXème et XXIème siècles. Nous travaillerons sur diverses thématiques et concepts en suivant les mouvements féministes de pays hispanophones et analyserons le parcours de différentes femmes, en étudiant également le contexte politique et social de chaque pays et période historique.

Comment les mouvements féministes se sont-ils organisés ? Quelles sont leurs spécificités ? Quelles ont été leurs stratégies ? À quel point l'engagement de différentes femmes a permis de rompre les rapports de force ? Du Mexique à l'Argentine, du Salvador à l'Espagne, ce cours invite à s'interroger sur les démarches utilisées par ces femmes.

Le monde hispanique étant très vaste, nous pourrions trouver des figures de femmes dans des sociétés et périodes très diverses, ce qui nous permettra également de les étudier à travers de supports très variés.

UE02 – BLOCS 2 - LETTRES

1.0.XX - VOYAGE ET ÉPOPÉE DANS L'ANTIQUITÉ : LA FIGURE HÉROÏQUE DU VOYAGEUR, D'ULYSSE À ÉNÉE

Enseignante : Anne RAFFARIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours porte sur les voyages dans l'Antiquité et plus précisément sur la notion de héros voyageur au cœur de l'épopée. Dans le cadre de votre formation en Licence LLSH, et en lien avec les cours de Lettres, d'Histoire, de Philosophie, mais pas seulement, il vous permettra d'acquérir une culture sur les fondements de la civilisation européenne, les mythes grecs et les légendes romaines et de vous familiariser avec une littérature qui rencontre des échos jusque dans notre monde contemporain.

Les deux textes étudiés sont l'*Odyssee* d'Homère et l'*Eneide* de Virgile.

Tout au long du semestre, nous nous appuyons sur plusieurs types d'activités pédagogiques, textes et images, pour atteindre les objectifs pédagogiques visés.

1.0.XX - L'ÉCRITURE : SUPPORTS, PRATIQUES, SYSTÈMES

Enseignante : Rossana DE ANGELIS,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'écriture est un objet d'étude complexe. Il s'agit à la fois d'une institution structurant nos sociétés ; d'un système de signes dont la nature varie selon les cultures (phonographique, idéographique, pictographique...); d'une pratique d'inscription des signes impliquant une technique, un support et un format. Ces trois acceptions du terme « écriture » participent de ce que nous pouvons appeler une « culture graphique ». Tout au long du cours, nous allons explorer ces différents aspects de l'écriture, de l'Antiquité à nos jours.

1.0.XX - JEUNESSES PÉRIPHÉRIQUES : RÉCITS D'ENFANCE DANS LES MARGES DE PARIS

Enseignant : Dionys ANDRIAMAHAKAJY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Banlieue et jeunesse semblent aller de pair dans les imaginaires. Qu'en révèle la littérature écrite par les femmes qui y ont grandi ? Ce cours a pour objectif d'étudier le récit de formation contemporain sous l'angle de la marge spatiale (la banlieue parisienne et les Olympiades) et sociale, puisque les narratrices sont des jeunes filles issues de milieux défavorisés. La marge, c'est aussi le décalage qui s'installe entre elles et leurs proches, notamment leurs parents : dans ce cours, il nous faudra considérer la spécificité des récits familiaux contemporains écrits par des femmes non-blanches, qui renouvellent ainsi un genre déjà éprouvé dans la littérature française. Aussi, l'intersection de ces marges nous invite à aborder les enjeux politiques de ces textes, derrière la fraîcheur apparente de l'humour et de l'impertinence des narratrices. Quelques exemples cinématographiques compléteront cette étude et nous amèneront à questionner de manière critique les représentations que l'on se fait de ces jeunes femmes périphériques.

Les œuvres suivantes seront étudiées :

- *Kiffe kiffe demain*, Faïza Guène, Fayard, 2010 [2005].
- *La Petite*, Habiba Mahany ; Mabrouk Rachedi, JC Lattès, 2010.
- *Jeune fille modèle*, Grace Ly, Fayard, 2018.

UE02 – BLOCS 2 - PHILOSOPHIE**1.0.XX - LE MYTHE DE PROMÉTHÉE : AUX ORIGINES DE LA CULTURE ET DE LA TECHNIQUE****Enseignant :** Anne-Laure THERME**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30**Programme :**

Comment expliquer le statut spécifique de l'homme vis-à-vis de la nature, ses capacités de création et de réorganisation du monde, telles qu'elles apparaissent à travers ses productions techniques et culturelles ? Les récits mythiques ont pour fonction de nous éclairer sur les origines des faits humains et des valeurs qu'ils véhiculent, en restant ouverts à l'interprétation. Quand le titan Prométhée offrit aux hommes, en compensation de leurs faiblesses naturelles, le savoir-faire technique et le feu dérobaux Dieux, ne leur donna-t-il pas un pouvoir excessif, tout autant destructeur que créateur ?

Régulièrement convoquée depuis les Lumières pour faire l'éloge du démiurge transférant son pouvoir technique à l'homme, et à chaque révolution industrielle, pour dénoncer les dangers d'un progrès aveugle et inhumain, la figure de Prométhée s'avère ambivalente. Dans les débats bioéthiques actuels, tandis que les partisans d'une « humanité augmentée » en appellent au dépassement prométhéen de notre condition naturelle par la technologie, ses détracteurs mettent l'accent sur notre incapacité à en penser et en maîtriser les conséquences, ce que Günther Anders définit par les concepts de « décalage prométhéen » et de « honte prométhéenne ». Afin d'éclairer la portée de ces usages contemporains, on remontera aux sources du mythe, ou plutôt des mythes de Prométhée, qui interrogent les rapports entre humanité, nature et technique ; on reviendra sur le célèbre récit de Protagoras dans l'ouvrage éponyme de Platon en le comparant à ses précédents chez Hésiode et Eschyle ainsi qu'à ses variantes et prolongements.

Bibliographie sélective

Textes anciens :

Eschyle, « Prométhée enchaîné », Théâtre complet, traduction d'Emile Chambry, GF, Flammarion, 1993.

Hésiode, *La Théogonie, Les Travaux et les Jours et autres poèmes*, traduction de P. Brunet, commentaires de M.-C. Leclerc, Le Livre de Poche Classique, 1999.

Platon, *Protagoras*, introduction, traduction, notes et annexes par Frédérique Ildefonse, GF, Flammarion, 1997.

Études :

Desclos, M.-L., « Représentations platoniciennes du temps d'avant », *Anabases*, 3 (2006), p.111-136 [En ligne <https://doi.org/10.4000/anabases.2749>].

Détienne M., Vernant J.-P., *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Champs Essais, Flammarion, 1974.

Droz, Geneviève, *Les mythes platoniciens*, Points, Seuil, 1992.

Duchemin J., « Le mythe de Prométhée à travers les âges », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 3 (octobre 1952), p. 39-72.

[En ligne https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1952_num_1_3_5025]
Duchemin J., *Prométhée. Histoire du mythe, de ses origines orientales à ses incarnations modernes*, Les Belles Lettres, 19741, 20002.
Hadot P., *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Folio-essais, Gallimard, 2004.
Pucci, P., « Prométhée, d'Hésiode à Platon », *Communications*, 78 (2005), p. 51-70 [En ligne <https://doi.org/10.3406/comm.2005.2273>]
Séchan L., *Le mythe de Prométhée*, Coll. Mythes et religions, PUF, 1985.
Vernant, J.-P., « Prométhée et la fonction technique », *Mythe et pensée chez les Grecs*, La Découverte, 1996, p. 261-273 [En ligne sur Cairn].

1.0.XX - QUE PEUT UN CORPS ? PHILOSOPHIES DE LA CORPORÉITÉ

Enseignant : Arianna SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Nous sommes notre corps plutôt que nous l'avons. Pourtant la pensée occidentale depuis Platon l'a longtemps méprisé en le considérant comme la « prison de l'âme ». Nietzsche s'attachera au contraire à promouvoir sa puissance artistique, à voir en lui une dynamite qui fait exploser la métaphysique et la morale. Aujourd'hui le corps est exalté par nos sociétés de performance, de santé et de spectacle : objectivé, érotisé, « augmenté » dans les utopies transhumanistes. Il est devenu à la fois un argument publicitaire, le centre de tous les questionnements bioéthiques avec le déploiement d'une médecine high-tech et une instance de revendication et de lutte politiques. « On ne sait pas ce que peut un corps » écrivait Spinoza, déplaçant la question philosophique traditionnelle de l'essence vers celle de la puissance. L'objectif de ce cours est de parcourir ces axes de questionnement, des dualismes classiques (corps / âme) jusqu'aux performances artistiques. À travers l'étude d'une série de textes essentiels de la tradition philosophique, esthétique et politique, on posera ce problème dont Michel Foucault nous enseigne l'intensité incontrôlable : de quel corps la société actuelle a-t-elle besoin ?

Bibliographie / Filmographie

Abramovič M., *The artist is present* (2012).
De Beauvoir S., *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, (1949) 1976, tome I.
Descartes R., *Méditations métaphysiques*, Paris, Garnier- Flammarion, 2009.
Fanon F., *Peau noire, masque blanc*, Paris, Seuil, 1952.
Foucault M., *Le corps utopique, les hétérotopies*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2009.
Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
Freud S., *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Payot & Rivages, 2014.
Platon, *Phédon*, in *Œuvres complètes*, sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.
Jacquet C., *Le corps*, Paris, PUF, 2001.
Nancy J.-L., *L'Intrus*, Paris, Galilée, 2000.
Phillips A., « It's My Body and I'll Do What I Like with It: Bodies as Objects and Property », *Political Theory* 39(6), p. 724-748.
Pasolini P.P., *Salò*, 1975.

BLOC 3 - OUTILS LINGUISTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

UE03 – LETTRES

1.0.03 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD). Ils doivent passer des tests en début d'année pour intégrer des tests de nouveaux niveaux (toutes les informations seront données lors des réunions de rentrée).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Violaine FRANCOIS, Besma BELLAHOUES

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.0.04 Expression française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.2.05 - LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Enseignants : Nicolas BRISBOIS, Ariane BUISSON, Thibault MIGUET

Les étudiants de Lettres Modernes ont le choix entre langue et civilisation latines et langue et civilisation grecques.

Langue et civilisation latines 1 (enseignants : Nicolas BRISBOIS, Ariane BUISSON)

Ce premier semestre est conçu comme un tronc commun qui conduira ensuite au second semestre à la possibilité de poursuivre l'étude de la langue et de la littérature latine ou la civilisation sur textes traduits.

Il s'agira dans un premier temps de bien poser les structures de la langue latine, d'en comprendre le fonctionnement en précisant toutes les notions grammaticales indispensables pour en aborder l'apprentissage dans de bonnes conditions. De nombreux parallélismes entre langue latine et langue française permettront de comprendre quels liens les unissent.

La présentation de la civilisation romaine sous tous ses aspects complètera cette approche.

Manuel utilisé : *Apprendre le latin. Manuel de grammaire et de littérature. Grands débutants*, Ellipses.

Langue et civilisation grecques niveau 1 (enseignant : Thibault MIGUET)

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.2.05 Langue et civilisation latines | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.2.06 - MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Enseignant(s) : Agnès PARMENTIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

| | | |
|---|--------------------|---------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.2.06 Méthodologie générale du travail universitaire | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE03 – GÉOGRAPHIE

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.0.04 Expression française | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Exercices écrits et oraux

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH :

Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i,

bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
|--|--------------------|--|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.19 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et

sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.4.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

| | | |
|---|--------------------|---------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.4.05 Méthodologie du travail universitaire (MTU) | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Évaluations écrites, deux notes minimum.

UE03 – HISTOIRE

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.19 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant)

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

1.0.21 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.8.03 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

| | | |
|--|--------------------|---------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire), 1.8.03 Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100 % |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE03 – LLCER ALLEMAND

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.0.04 Expression française | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.5.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

Enseignant(s) : Marie-Alexandra SCHNEIDER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.5.05 Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)

| | | |
|-------------------------------|--------------------|---------------------------------|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.5.12 - LV1 ALLEMAND POUR SPÉCIALISTE

Enseignant(s) : Franziska SEITZ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.5.12 LV1 Allemand pour spécialiste

| | | |
|-------------------------------|--------------------|---|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (semaine 13) |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE03 – LLCER ANGLAIS

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Imen MIZOURI, Anne-Julie DEBARE, Pauline AMY DE LA BRETEQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs du cours : remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression française visant à préparer les étudiants à la version anglaise (traduction de l'anglais au français).

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.0.04 Expression française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.21 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire

et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.7.04 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

Enseignant(s) : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.7.04 Méthodologie du travail universitaire (MTU)

| | | |
|-------------------------------|--------------------|--|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.7.11 - LV1 ANGLAIS POUR SPÉCIALISTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ceci est un cours de langue anglaise réservé aux étudiants qui préparent une licence d'anglais.

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignants mais les attentes, prérequis et les objectifs de cours sont les mêmes pour tous les groupes.

Cet enseignement vise à développer les compétences langagières des étudiants de licence d'anglais à travers, entre autres, une étude de faits culturels britanniques et américains. Les supports peuvent être variés et incluent souvent des médias divers : podcasts, vidéo, textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques etc.

Les étudiants s'entraîneront, en demi-groupe, à l'approfondissement des 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.7.11 LV1 Anglais pour spécialiste

| | | |
|-------------------------|--------------------|---|
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve orale : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE03 – LLCER ESPAGNOL

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignante : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.0.04 Expression Française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.6.04 - LV1 VERSION

Enseignant(s) : Patricia CORCHETE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.6.04 LV1 Version | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.6.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.6.05 Méthodologie du travail universitaire (MTU)

| | | |
|-------------------------|--------------------|---|
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE03 – PHILOSOPHIE

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Nathalie HENON,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.0.04 Expression française

| | | |
|-------------------------|--------------------|--|
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.19 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ces cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.3.04 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Enseignant(s) : Julien ADOUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours aura pour objectif de familiariser les étudiants avec la méthodologie du travail universitaire au sens large (lectures, prise de note, etc.) mais également de se confronter et de mieux appréhender les deux exercices traditionnels en philosophie : le commentaire de texte et la dissertation.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---------------------------------|
| UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.3.04 Méthodologie du travail universitaire | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

SEMESTRE 2

BLOC 1 - ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

UE04 – GÉOGRAPHIE*

1.4.06 - POPULATIONS DU MONDE

Enseignant(s) : Anissa OUAMRANE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h

Programme :

- Étudier les populations (sources, indicateurs, démographie et géographie)
- La répartition de la population mondiale. Les dynamiques démographiques. Le modèle de transition démographique.
- La composition des populations (répartition par âge, genre...)
- Population urbaine / population rurale
- Les migrations
- Les grands défis liés à la population mondiale

L'objectif du cours est d'étudier les caractéristiques et les évolutions de la population mondiale, en s'appuyant sur de nombreux exemples précis, et en montrant comment cette approche géographique est une clé de lecture essentielle du monde contemporain et de ses principaux enjeux .

Bibliographie

- J.-L. Mathieu, *La population mondiale*, Paris, A. Colin, coll. Synthèse, 3^e éd., 2005. (Ouvrage court et facile, pour une première approche)
- O. David, *La population mondiale, Répartition, dynamique et mobilité*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 2012. (Ouvrage de base, en complément du cours)
- M. Guillon, N. Szotkman, *Géographie mondiale de la population*, Ellipses, Collection Universités, Paris, 2008, 349 p.
- G.-F. Dumont, *Les populations du monde*, Paris, A. Colin, 2^e éd., 2004. (Approche par grands ensembles géographiques)
- H. Le Bras, *Vie et mort de la population mondiale*, Éditions Le Pommier, 2012, 182 p.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.06 Populations du monde | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Évaluations écrites, trois notes minimum. Régime dérogatoire : un écrit. Deuxième session : un écrit.

1.4.07 - GÉOGRAPHIE DES MILIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Enseignant(s) : Léa PALY, Nathalie THOMMERET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de fournir une première approche des grandes composantes du milieu naturel que sont les reliefs et les climats. Le cours analysera ainsi la répartition à l'échelle planétaire des grandes unités de reliefs, ainsi que les modalités de leur formation et leur dynamique actuelle. Il abordera ensuite le fonctionnement de l'atmosphère et la trame des principaux climats du globe qui en découle. Le TD complètera cette présentation par une étude à plus grande échelle menée à partir de documents variés (photographies, cartes, statistiques, etc.).

Bibliographie

J.P. Amat, L. Dorize, C. Le Coeur, *Éléments de géographie physique*, Paris, Bréal, 2002.

E. de Bélizal, V. Fourault-Cauët, M.-A. Germaine, E. Temple-Boyer, *Géographie de l'environnement*, Malakoff, A. Colin, coll. Portail, 2017, 276 p.

G. Beltrando, *Les climats. Processus, variabilité et risques*, A. Colin, coll. U. Géographie, 2004.

J. Demangeot, *Les milieux naturels du globe*, Paris, A. Colin, 2004.

M. Derruau, *Les formes du relief terrestre, notions de géomorphologie*, Paris, A. Colin, 2002.

A. Godard, M. Tabeaud., *Les climats, mécanismes et répartition*, Paris, A. Colin, 1998.

J.-R. Vanney, *Introduction à la géographie de l'Océan*, Oceanis, Institut océanographique, coll. Oceanis, 1994.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.07 Géographie des milieux et de l'environnement | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluation(s) au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Contrôle continu, 3 épreuves écrites. Régime dérogatoire : un écrit. Deuxième session : un écrit.

1.4.08 - CARTOGRAPHIE

Enseignant(s) : Léa PROST-LANÇON

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

La production et la diffusion des cartes ont connu de grands bouleversements en lien avec l'utilisation généralisée de l'informatique et le développement de plateformes internet. Au-delà, la conception et la réalisation de cartes supposent la connaissance et la maîtrise de notions de base présentées dans cet enseignement. Il s'agit des principales rubriques d'habillage d'un document graphique et cartographique (identification, hiérarchisation et mise en page de ces rubriques) ; des variables visuelles (identification, principales propriétés et combinaisons possibles) et, enfin, des principales règles de sémiologie graphique. Après la présentation de chacun des grands groupes de notions, ceux-ci seront appliqués dans le cadre de travaux reposant sur des exemples pris dans différents champs de la géographie.

Bibliographie

Michèle Béguin et Denise Pumain, *La représentation des données en géographie. Statistique et Cartographie*, Paris Armand Colin, collection Cursus, 4^e édition, 2017.

Jacques Bertin, *Sémiologie graphique. Les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris, éditions EHESS, 2017.

Mark Monmonier, *Comment faire mentir les cartes*, Paris, Autrement, 2019 (1^{re} éd. 1991).

Nicolas Lambert et Christine Zanin, *Mad Maps. L'atlas qui va changer votre vision du Monde*, Paris, Armand Colin, 2019.

Christine Zanin et Nicolas Lambert, *Manuel de cartographie : Principes, méthodes, applications*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 2016.

Christine Zanin et Marie-Laure Trémelo, *Savoir faire une carte - Aide à la conception et à la réalisation d'une carte thématique univariée*, Paris, Belin, collection Sup Géographie, 2003.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.08 Cartographie | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Evaluation : deux écrits minimum. Régime dérogatoire : un écrit. Deuxième session : un écrit.

UE04 – LETTRES*

1.2.07 - INTRODUCTION (GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES) À LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DES XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Enseignant(s) : Clément DUYCK, Stéphanie GENAND

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Littérature du XVII^e siècle - Clément Duyck

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme XVII^e siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVII^e siècle.

Ce cours magistral propose une introduction à l'histoire de la littérature française du XVII^e siècle. Il insiste en particulier sur les principaux courants esthétiques, les grands genres et les enjeux idéologiques et sociaux posés de la littérature de cette période.

Indications bibliographiques :

- *Anthologie des textes du XVII^e siècle*, pdf à télécharger sur la page Eprel du cours (partie « Documents et liens »).

- Reguig Delphine, *Histoire littéraire du XVII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, « Cursus », 2017.

Littérature du XVIII^e siècle - Stéphanie Genand

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme XVIII^e siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVIII^e siècle.

Ce cours magistral propose une introduction à la littérature des Lumières : en termes esthétiques (quels sont les grands modèles privilégiés ?), sociologiques (qui écrit ? Quelle place fait-on aux femmes autrices ?), éditorial (que signifie publier un livre au 18^e siècle ?

Comment éviter la censure ?) et politiques (quels sont les enjeux idéologiques et moraux de la littérature ?). A travers l'étude des conditions matérielles et sociales de l'écriture, on verra se dessiner un autre visage du 18^e siècle.

Indications **bibliographiques** :

- Un power point contenant des liens vers des extraits ou des références critiques sera mis à disposition des étudiant.e.s, après chaque séance, sur la page Eprel du cours (partie 'Documents')

| | | |
|--|--------------------|--------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) * - 1.2.07 Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17 ^e et 18 ^e siècles | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

2^e session : 1 oral (tirage au sort entre XVII^e et XVIII^e siècle)

1.2.08 - ÉTUDE DES TEXTES DES XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Enseignant(s) : Eva AVIAN, Stéphanie GENAND

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Étude des textes du XVII^e siècle - Eva Avian

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Fictions morales au XVII^e siècle : les *Fables* de Jean de La Fontaine et les *Contes* de Charles Perrault

Dans les dernières décennies du XVII^e siècle, deux auteurs réputés, Jean de La Fontaine puis Charles Perrault, publient de petites fictions morales apparemment destinées aux enfants, les *Fables* et les *Contes*. Opposés par les modèles d'écriture (le premier versifiant des récits empruntés à des auteurs mineurs de l'Antiquité, le second puisant dans ce qu'il présente comme un fonds oral de récits populaires), les deux écrits n'en partagent pas moins une semblable ambition de renouveler la littérature française à partir d'un matériau jusqu'alors dévalorisé. Ces récits d'un nouveau genre invitent en particulier à jeter un regard nouveau sur l'articulation complexe entre littérature et morale.

Programme

Les étudiants devront s'être procuré et avoir lu les livres VII à XI des *Fables* au dès le premier cours.

- LA FONTAINE, Jean, *Fables*, édition Jean-Charles Darmon et Sabine Gruffat, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche classiques », 2002, livres VII à XI, p. 203-343. Édition conseillée.

- PERRAULT, Charles, *Contes*, éd. Catherine Magnien, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche classiques », 2006, contes en prose, p. 171-308. Édition obligatoire.

Étude des textes du XVIII^e siècle - Stéphanie Genand

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

L'étranger des Lumières

Les Lumières, soucieuses de déraciner les préjugés, ont à cœur d'accueillir et de penser la différence : différence de culture, de religion, de modèle politique ou encore de mœurs. L'altérité, si elle effraie d'abord, est une richesse qui relativise les perspectives et enrichit la

réflexion. Cet idéal ne va cependant pas sans obstacles : *L'ingénu*, conte publié par Voltaire en 1767, retrace la difficile intégration d'un Huron dans un village breton. Qui est cet homme ? Quelles sont ses mœurs ? Quelle est sa religion ? Qui, de cet indien échoué du Canada ou des philosophes parisiens, est le véritable sage ? Pourquoi enfin le Huron réveille-t-il le désir et la liberté des femmes ? Autant de questions grâce auxquelles Voltaire, avec profondeur et comique, révèle l'actualité des Lumières.

Programme

Les étudiants devront avoir lu le texte au premier cours et obligatoirement dans l'édition suivante :

VOLTAIRE, *L'ingénu*, éd. Jean Goldzink, Paris, Garnier-Flammarion, 2009.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.08 Etude des textes des 17 ^e et 18 ^e siècles | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit (2 évaluations pour le XVII ^e siècle; 2 évaluations pour le XVIII ^e siècle) |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% écrit (1 évaluation par siècle) |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : 4 épreuves avec 1 devoir écrit à la maison pour chaque siècle ; 1 DST en sem. 13 en littérature du XVII^e siècle et 1 DST en semaine 13 en littérature du XVIII^e siècle.

Régime dérogatoire : 1 DST par siècle en semaine 13.

2^e session : 1 oral (en XVII^e ou XVIII^e siècle par tirage au sort)

1.2.09 - INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Enseignant(s) : Rossana DE ANGELIS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours d'introduction à la linguistique : notions de sémiologie et de linguistique générale, principaux concepts de L. F. de Saussure, fondateur de la linguistique moderne ; introduction à la phonologie et à la phonétique du français ; introduction à la morphologie ; introduction à la syntaxe de la phrase française.

La maîtrise des notions de grammaire vues ou revues au 1^{er} semestre dans le cadre des groupes d'expression française du département de lettres (classes et sous-classes de mots, fonctions syntaxiques) est indispensable pour bien suivre ce cours, notamment pour la partie 'Syntaxe de la phrase'.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---------------------------------|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.09 Introduction à la linguistique générale | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.2.10 - ATELIER D'ÉCRITURE

Enseignant(s) : Violaine FRANCOIS, Julitte STIOUI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Ce cours ambitionne de familiariser les étudiants avec l'écriture littéraire à partir d'exercices tels le pastiche, la suite d'œuvre, la production dérivée (aussi dite *spin-off*), l'écriture collaborative, etc.

Parallèlement, une réflexion sur l'écriture et la réécriture sera menée en s'appuyant sur les productions d'écrivains connus et moins connus, en mêlant les genres littéraires, du roman à la poésie en passant par la chanson.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.10 Atelier d'écriture | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu 100% (2 épreuves écrites minimum)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en sem. 13

UE04 – LLCER ALLEMAND*

1.5.06 - PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ET DE LA CIVILISATION DES PAYS DE LANGUE GERMANIQUE

Enseignant(s) : Marie-Alexandra SCHNEIDER, Denis BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours propose une analyse des grandes étapes de la constitution de l'identité culturelle allemande en contexte européen. On mettra en particulier l'accent sur l'interaction (dialogues et conflits) entre le monde germanique et les aires linguistiques et culturelles française, anglaise et italienne.

Bibliographie :

Kurt Rothmann, *Kleine Geschichte der deutschen Literatur*. Stuttgart, Reclam UB 9906

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*, 1.5.06 Panorama de la littérature et de la civilisation des pays de langue germanique | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (en semaine 13) |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.5.07 - THÈME GRAMMATICAL

Enseignant(s) : Thérèse ROBIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours se propose de familiariser les étudiants avec les principaux procédés de traduction et de revoir les bases grammaticales.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*, 1.5.07 Thème grammatical | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (en semaine 13) |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.5.08 - COMPRÉHENSION ÉCRITE ET VERSION

Enseignant(s) : Denis BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif du cours est, d'une part, d'apprendre à analyser des articles de presse ou des extraits de textes littéraires, afin d'en produire ensuite de bref résumés structurés; d'autre part, de traduire des textes de l'allemand en français.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*, 1.5.08 Compréhension écrite et version | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (en semaine 13) |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.5.09 - ÉTUDE ET COMMENTAIRE DE DOCUMENTS CIVILISATION

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Enseignant : Marie-Alexandra SCHNEIDER

Ce cours propose d'étudier et de commenter des sujets divers de l'actualité du monde allemand. La compréhension et la lecture des documents de la civilisation allemande seront abordées à travers différentes sources, tels que les articles de presse, des documents audios et des supports vidéo avec un objectif d'apprentissage de reconnaissance et d'analyse des arguments, ainsi que le développement d'un regard critique. Une attention particulière sera portée sur l'apprentissage lexical et la méthode de travail. Des discussions ainsi que des débats seront envisagés au cours de l'année universitaire.

| | | |
|--|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*, 1.5.09 Étude et commentaire de documents civilisation | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (en semaine 13) |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.5.10 - ÉTUDE ET COMMENTAIRE DE DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Enseignant(s) : Denis BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec la méthodologie du commentaire littéraire, en abordant des textes de diverses natures, aussi en ce qu'ils sont typiques des divers courants littéraires tels que le romantisme, le Vormärz, l'expressionnisme.

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*, 1.5.10 Etude et commentaire de documents littérature | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (en semaine 13) |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE04 – LLCER ANGLAIS*

1.7.05 - GRAMMAIRE/THÈME

Enseignant(s) : Françoise DORO-MEGY, Camille ADNOT, Solenn ALIJI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire / Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Seront abordés les problèmes posés par les formes modales (*CAN, MUST, be allowed to*, etc.) en français et en anglais. Ce semestre sera également consacré à l'étude du groupe nominal, en particulier aux fonctionnements des noms et à leur détermination. Ces problèmes seront, comme au premier semestre, envisagés par le biais de la traduction du français vers l'anglais.

Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 1999.
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

| | | |
|--|--|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.05 Grammaire/thème | | |

| | | |
|-------------------------------|--------------------|--|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : Contrôle continu 100 %. Contrôles au cours du semestre : 50%. Dernier DST (1h30 en semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit d'1h30

NB : Pour les étudiants ayant choisi le Contrôle Continu, la présence aux cours est obligatoire.

1.7.06 - VERSION

Enseignant(s) : Françoise BARET-THAU, Sabine REUNGOAT, Alix BOUDIGUES

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet enseignement a pour but de familiariser l'étudiant avec les différentes étapes de la traduction et de l'aider à acquérir les bons réflexes face au texte anglais. Le travail de version sur des extraits de textes littéraires sera l'occasion de travailler tant sur l'anglais (analyse rigoureuse de la phrase, repérage du temps des verbes, identification des procédés de traduction à mettre en œuvre) que sur le français (syntaxe, ponctuation, recherche des idiomatismes, ton et registre).

L'apprentissage du vocabulaire anglais fera l'objet d'évaluations régulières. Une bonne maîtrise de la grammaire française est indispensable et il est fortement conseillé de lire des romans français, afin d'enrichir son vocabulaire et d'acquérir l'aisance nécessaire dans la pratique de la langue écrite.

Bibliographie

Vocabulaire anglais :

Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain* (Le Robert & Nathan)

Techniques de traduction :

- Thomson, *From and Into English* (Dunod)

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise* (Hachette).

- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?* (Hachette, " Les Fondamentaux ")

Dictionnaire unilingue, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ou le *Collins Cobuild English Language Dictionary*

Dictionnaire bilingue : *Le Robert & Collins*

Dictionnaire français : *Le Petit Robert* (ou tout autre dictionnaire, édition récente)

Grammaire française/Conjugaison : au choix (par ex., le *Bescherelle*)

Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.06 Version

| | | |
|-------------------------------|--------------------|--|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Deux évaluations minimum au cours du semestre

NB : Pour les étudiants ayant choisi le régime général, la présence aux cours est obligatoire.

1.7.09 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : Lea SAWYERS, Tatiana WEETS, Marie OLIVIER, Anaïs NEUMILLE

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera *in fine* les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

Œuvres au programme

Au second semestre, les étudiants étudieront dans un premier temps des poèmes (fournis par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'une pièce de théâtre sont imposées. Les étudiants devront effectuer une lecture complémentaire dont la bonne compréhension sera évaluée en fin de semestre. Vous devez avoir acheté ces ouvrages pour le début des cours.

- *Tempest*, Kae. *Wasted*. Methuen Drama, 2013. ISBN: □ 978-1408185766
- Fitzgerald, Francis Scott. *Tender is the Night*. [1934]. Harrap's, 2019. ISBN: 978-2818706695

ATTENTION : Il est impératif de se procurer les éditions demandées

Ouvrages conseillés

Ambreville, Marc et Claire Fabre. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.

Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.

Grellet, Françoise. *Anglais. A Literary Guide*. Nathan, 2017.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms*. Introduction au vocabulaire littéraire anglais. Hachette Supérieur, 1996.

Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.09 Littérature anglo-américaine | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

2 évaluations minimum au cours du semestre.

Régime dérogatoire : épreuve écrite 100%

2^e session : épreuve écrite : 100%

Lors de la 2^e session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures.

1.7.10 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : Manon BOULLEN, Anaïs NEUMILLE, Martin GEORGE

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement abordera la civilisation des États-Unis de manière thématique à travers de grandes questions historiques, politiques, sociales et culturelles (mythes fondateurs, immigration et peuplement, religion et société, développement économique et social, mouvements sociaux). Il s'agira de fournir aux étudiants des repères thématiques et chronologiques qui seront approfondis en 2e et 3e années.

Bibliographie :

- David Mauk & John Oakland, *American Civilization: An Introduction* (Routledge).
- Denis Lacorne (dir.), *Les Etats-Unis* (Fayard).

Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.10 Civilisation anglo-américaine

| | | |
|-------------------------------|--------------------|--|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Modalités de contrôle des connaissances

UE 4 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE 4 Civilisation américaine

1^{re} session Régime général : 100% Contrôle continu; au minimum 2 évaluations écrites (1 en cours de semestre, 1 en fin de semestre) + participation orale

Régime dérogatoire ; 1 épreuve écrite : 100%

2^e session : 1 épreuve écrite : 100%

Les étudiants ayant échoué en civilisation aux semestres 1 et 2 passeront un seul écrit (sujet de civilisation américaine ou britannique imposé le jour de l'épreuve).

UE04 – HISTOIRE*

1.8.04 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 3

Enseignants: L. BUCHÈRE, N. LAUBRY ET K. TRÉHUÉDIC

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Groupes 1 à 4 : Introduction à l'histoire de l'Antiquité gréco-romaine

Le cours brosse un panorama du monde gréco-romain de la naissance des cités grecques jusqu'à l'avènement d'Auguste. Il fournit le cadre historique nécessaire à l'étude de l'Antiquité et vise à familiariser l'étudiant avec les différentes catégories de sources mobilisées par l'historien.

Bibliographie :

Lefèvre, François, *Histoire du monde grec antique*, Paris, Le livre de Poche, 2007.

Badel, Christophe, *La République romaine*, Paris, PUF, 2016.

| | | |
|--|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.04 Fondamentaux Histoire 3 | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.8.05 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 4

Enseignant(s) : C. PÉNEAU, J. PAVIOT, W. PEZÉ, S. FOURCADE

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Groupe 1 : La royauté du haut Moyen Âge (V^e-X^e siècle)

Enseignant : C. Péneau

De la royauté mérovingienne à la royauté féodale, en passant par les différentes renaissances de la notion d'Empire, le cours mettra principalement l'accent sur les grandes évolutions politiques, culturelles et sociales qui ont façonné le royaume des Francs. Le pouvoir de la famille carolingienne sera le fil rouge de notre étude.

Bibliographie :

Bühner-Thierry, *L'Europe carolingienne 714-888*, Paris, Armand Colin, 2019 (4^e édition).

Le Jan, Régine, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, Hachette, Carré histoire, 2012 (4^e édition).

Mazel Florian, *Féodalités, 888-1180*, Paris, Belin, Collection Histoire de la France, 2015 (ou édition de poche en folio chez Gallimard en 2019).

Groupe 2 : L'Occident au haut Moyen Âge (V^e-X^e siècle)

Enseignant : S. Fourcade

De la chute de l'Empire romain à la dislocation de l'Empire franc se mettent en place les structures fondamentales de la société médiévale occidentale : l'Église, la royauté et l'Empire, l'exploitation de la terre, l'aristocratie guerrière ou encore la vassalité. Ce cours propose une première familiarisation avec ces notions complexes mais essentielles pour approcher le Moyen Âge, tout en donnant les éléments de chronologie indispensables propres à la période.

Stéphane Lebecq, *Les origines franques. V^e-IX^e siècle*, Paris, Seuil, 1990, Nouvelle histoire de la France médiévale 1.

Régine Le Jan, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, Hachette Supérieur, 2007, Carré Histoire.

Laurent Theis, *L'héritage des Charles. De la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil*, Paris, Seuil, 1990, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, 2.

Groupe 3 : L'Occident au haut Moyen Âge (V^e-X^e siècle)

Enseignant : J. Paviot

L'histoire de l'Europe du Ve au Xe siècle est riche de transformations : l'on passe de la chute de l'Empire romain à une division en royaumes barbares, puis à une tentative d'unification avec l'empire carolingiens, enfin à la formation d'entités politiques qui ont duré jusqu'au XXe siècle. Nous nous attacherons à l'évolution politique, mais aussi économique, sociale et culturelle.

Bibliographie :

JOYE, Sylvie, *L'Europe barbare, 476-714*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2019.

BÜHRER-THIERRY, Geneviève, *L'Europe carolingienne, 714-888*, 4^e éd., Paris, Armand Colin, 2019.

JÉGOU, Laurent, et PANFILI, Didier, *L'Europe seigneuriale, 888-1215*, Paris, Armand Colin, 2018.

Groupe 4 : L'Occident du haut Moyen Âge : des royaumes barbares à la société féodale

Enseignant : W. Pezé

Les cours de fondamentaux de ce second semestre portent tous sur le haut Moyen Âge : ce cours mettra plus particulièrement l'action sur l'histoire politique du haut Moyen Âge et sur les transformations des modes de gouvernement (la cour, les assemblées, les dignitaires, l'Église) entre la chute de l'empire romain et l'avènement des Capétiens et de la société féodale. Dans la continuité avec le premier semestre (MTU), ce cours met l'accent sur l'acquisition de la méthode de la dissertation.

Bibliographie :

BÜHRER-THIERRY, Geneviève et MÉRIAUX, Charles, *La France avant la France (481-888)*, Belin, 2014 (collection Histoire de France)

LE JAN, Régine, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Hachette, 2012 (4^e éd.)

MAZEL, Florian, *Féodalités, 888-1180*, Paris, Gallimard, 2019 (collection Histoire de France)

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.05 Fondamentaux Histoire 4 | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.8.06 - CULTURE GÉNÉRALE

Enseignant(s) : Sylvie LACROIX, Guillaume POLLACK

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours 1 : Histoire visuelle de la guerre de Louis XIV à la fin de la guerre froide

Fléchage : histoire visuelle

Enseignant : M. Guillaume Pollack

Ce cours analyse sur la longue durée les représentations de la guerre et des combattants (femmes et hommes) dans les arts visuels (peintures, gravures, photographies, films, séries télévisées) et la manière dont ces derniers participent à la construction des mémoires au sein des sociétés occidentales.

Bibliographie indicative :

Jean Baechler, *La Guerre et les Arts*, Hermann, 2018

Christian Delage, Vincent Guigueno, *L'historien et le film*, Paris, Gallimard, 2014.

Cours 2 : L'Angleterre de la « seconde modernité », XVII et XVIII^e siècles

Enseignant : S. Lacroix

L'Angleterre de la « seconde modernité » est pour les Anglais celle des XVII^e et XVIII^e siècles, le XVII^e temps de la révolution politique, avec deux révolutions qui bouleversent la nature de la monarchie, et le XVIII^e avec les fruits économiques de l'extension du grand commerce maritime et les débuts de la révolution industrielle.

Bibliographie :

Tuttle Elizabeth, Muchembled Robert, *Les îles Britanniques à l'âge moderne, 1485-1783*, Paris, Hachette, 1996

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.06 Culture générale | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE04 – LLCER ESPAGNOL *

Descriptif :

L'UE et les ECUE du bloc Enseignements disciplinaires sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit.

1.6.06 - LITTÉRATURE HISPANIQUE (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ, Salomé DAHAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 1h30

Programme :

Introduction aux études littéraires et panorama de la littérature hispanophone. Poésie et prose, avec un regard particulier sur la littérature contemporaine, notamment le récit bref, la nouvelle ('*el cuento*').

Une brochure de textes théoriques et littéraires sera fournie à la rentrée.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.06 Littérature Hispanique (Espagne et Amérique latine) | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général) |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu : 1 oral (TD) (50% de la note finale).

Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit (CM) ou 1 oral : tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral ou vice-versa. Durée de l'examen écrit 3h00.

Régime dérogatoire : Tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés. Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral. Durée de l'examen écrit : 3h00 (100 % de la note finale).

2^e session : Mêmes modalités que pour le régime dérogatoire. Durée de l'examen écrit : 3h00.

1.6.07 - CIVILISATION HISPANIQUE (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

Enseignant(s) : Gloria ZARZA RONDON, Julia PALACIOS MAFFIOTTE,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Civilisation Hispanique - Espagne et Amérique latine

Dans la continuité du cours « Introduction aux cultures hispaniques » du semestre 1, ce module permettra d'approfondir différentes thématiques sociopolitiques, culturelles et artistiques, historiques des deux aires géographiques et culturelles mentionnées, afin de préparer les étudiants aux cours de civilisation de L2 et L3.

Un accent particulier sera mis sur la méthodologie du commentaire de documents variés et sur la capacité à dégager les grands enjeux de ces derniers.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|--|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.07 Civilisation Hispanique (Espagne et Amérique latine) | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général) |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.6.08 - VERSION

Enseignant(s) : Patricia CORCHETE

Volume horaire hebdomadaire : 1h

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.08 Version | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité.

100 % de la note finale

2^e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00.

1.6.09 - SYNTAXE

Enseignant(s) : PATRICIA CORCHETE,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Il s'agit de poursuivre l'étude de la langue espagnole. Nous aborderons : la distinction entre *Ser* et *Estar*, les structures emphatiques « C'est... que/qui », la traduction de « on », les temps du passé et les pronoms relatifs avec la traduction de « dont » ; ce dernier thème nous permettra de commencer l'étude des structures de la phrase complexe avec la concordance des temps.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.09 Syntaxe | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu. 2 ou 3 devoirs écrits (50% de la note finale) dont dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 2h00.

Régime dérogatoire : durée de l'examen 2h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une épreuve écrite. Durée de l'examen : 2h00

1.6.10 - ARTICLES DE PRESSE / GRAMMAIRE

Enseignant(s) : Gloria ZARZA RONDON, Salomé DAHAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Lecture et compréhension d'articles de presse en espagnol ; les difficultés de traduction de ces articles ; exercices de synthèse.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.10 Articles de presse/Grammaire | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

Régime général : Contrôle continu : 2 tâches orales et un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale.

Session 2 : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 1h00.

UE04 – PHILOSOPHIE*

1.3.05 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Introduction à la pensée scientifique moderne

Dans ce cours, nous introduirons les problèmes et concepts principaux de la philosophie des sciences empiriques. Nous considérerons les notions d'hypothèse, d'observation, d'expérience, de méthode, de théorie, de loi, de raisonnement et explication scientifique. Nous nous interrogerons sur la question de la vérité et du réalisme dans les sciences. Notre questionnement sera informé par des exemples tirés de l'histoire des sciences modernes.

Bibliographie

Barberousse A., M. Kistler et P. Ludwig, *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Flammarion, 2000.

Chalmers A. F., *Qu'est-ce-que la science ?*, Livre de poche, 1987.

Hempel C., *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin, 2012.

| | | |
|--|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.05 Philosophie des sciences | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : 50 % : au moins deux exercices écrits dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

1.3.06 - ÉPISTÉMOLOGIE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Introduction à la philosophie du langage

L'objectif de ce cours est d'introduire à la logique propositionnelle et des prédicats. Nous étudierons la notion de conséquence logique à travers la notion sémantique de validité et la notion syntaxique de preuve. Nous aborderons en particulier les notions de proposition, connecteur, prédicat, argument. Le cours sera complété par des exercices corrigés.

Bibliographie

Lepage, François, *Éléments de logique contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.06 Epistémologie et philosophie du langage | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

1.3.07 - PHILOSOPHIE MORALE

Enseignant(s) : Céline MARTY

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Peut-on déterminer le bien ? Introduction à la philosophie morale

À travers la lecture de textes classiques, l'élaboration des problématiques transversales de la philosophie morale et d'expériences de pensée, nous discuterons les conditions de possibilité de nos jugements moraux et du fondement de nos valeurs : Y a-t-il une connaissance morale ? Une détermination qui serait à produire ? Quel est le rôle de nos sentiments moraux ? Cet enseignement présente les principaux courants de la philosophie morale (éthique des vertus, déontologisme, utilitarisme) et la manière dont ils orientent et justifient les choix et pratiques, mais aussi leur renouvellement actuel autour de l'éthique animale et environnementale.

Bibliographie

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Garnier Flammarion, 2004.

Bentham, J., *Introduction aux principes de morale et de législation*, Paris, Vrin, 2011.

* Blondel, E., *La Morale*, Paris, GF Corpus, 2017.

Canto-Sperber, M. et R. Ogien, *La Philosophie morale*, Paris, PUF, 2017.

Épictète, *Manuel*, Paris, Livre de poche, 2000.

Kant, E., *Fondation de la métaphysique des mœurs*, Paris, Garnier Flammarion, 2018.

* Ogien, R., *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine*, Paris, Le Livre de poche, 2012.

Singer, P., *La libération animale*, Paris, Payot, 2012.

* Zielinska, A., *Textes clés de métaéthique*, Paris, Vrin, 2012.

* ouvrages recommandés en priorité

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.07 Philosophie morale | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : 50% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

1.3.08 - PHILOSOPHIE POLITIQUE

Enseignant(s) : Céline MARTY

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Grands textes et problèmes de philosophie politique

Cet enseignement est un atelier de lecture et de discussion des grands textes de la philosophie politique, de Platon à Foucault en passant par Machiavel, Rousseau, Marx et Arendt. Il abordera aussi des thèmes de philosophie contemporaine comme le féminisme, le post-colonialisme et l'écologie. Il a pour but d'apprendre aux étudiant.e.s à s'orienter de façon autonome et personnelle dans les grands problèmes et thèses de la pensée politique.

Bibliographie

Platon, *La République*

Aristote, *Les Politiques*

Machiavel, *Le Prince*

More, *Utopia*

Locke, *Second Traité du gouvernement civil*

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

Marx et Engels, *Le Manifeste du parti communiste*

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---|
| UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.08 Philosophie politique | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

Régime général : 50% : au moins deux exercices écrits dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

BLOC 2 - ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE / PARCOURS COMMUNICATION

UE05

Descriptif :

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines. L'étudiant choisit deux cours, chacun correspondant à une ECU. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de blocs 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de blocs 2 de deux disciplines différentes.

Les étudiants inscrits en double licence à base d'histoire doivent (s)obligatoirement(s)prendre un cours en langue anglaise l'un des deux semestres.

Les étudiants inscrits en parcours communication ne prennent pas ces cours de blocs 2. Les étudiants inscrits en LAS (Licence Accès aux études de Santé) Géographie, Lettres et Philosophie ne les prennent pas non plus.

ALLEMAND p.95

1. Allemagne-Autriche-Suisse: entre échanges et rivalités

ANGLAIS p.95

1. Histoire, sociologie et pratiques du tourisme en Grande-Bretagne
2. Introduction to Contemporary British Theatre

GÉOGRAPHIE p.96

1. La mondialisation
2. Sociétés, santé, environnements

HISTOIRE p.97

1. La vision du cosmos à l'âge moderne
2. Rois et dieux du Proche-Orient ancien : une histoire en dix objets
3. Une histoire du XX^e siècle en 20 chansons
4. Les empires arabo-musulmans (VII^e-XIII^e siècle)
5. Histoire de l'Amérique latine (XV^e-XXI^e siècle)

LANGUES ROMANES p.99

6. Al Andalus
7. Culture générale en sciences humaines et sociales

LETTRES p.100

8. Culture féministe, 18^e-20^e.s.
9. L'humour dans la société : Comment et pourquoi faire rire ?

PHILOSOPHIE p.101

1. Chanter, une philosophie

1.0.06 - COURS À CHOISIR DANS LA DISCIPLINE D'INSCRIPTION

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

| | | |
|--|--------------------|---------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE05 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 2 / parcours communication, 1.0.06 Cours à choisir dans la discipline d'inscription | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.07 - COURS À CHOISIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

| | | |
|---|--------------------|---------------------------------|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE05 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 2 / parcours communication, 1.0.07 Cours à choisir dans une autre discipline | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle terminal : 100% écrit. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE05 – BLOCS 2 - ALLEMAND

1.0.XX - ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE : ENTRE ÉCHANGES ET RIVALITÉS

Enseignant(s) : Laure GALLOUET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cordoba, 1978. L'équipe autrichienne l'emporte face à la République fédérale d'Allemagne lors du Mondial de football, 3-2. Cet exploit sportif, s'il peut paraître anecdotique, fait pourtant partie, jusqu'à aujourd'hui, de la mémoire collective autrichienne, ce qui est révélateur de la nature ambiguë des relations entre l'Allemagne et l'Autriche.

Les pays de l'aire germanophone sont unis par une proximité (géographique, linguistique et culturelle) qui en fait des partenaires privilégiés. L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont ainsi mis en place des coopérations dans de nombreux domaines. Dans le même temps, derrière ces relations de bon voisinage transparait une certaine rivalité.

Ce cours a pour objectif d'étudier les relations qu'entretiennent l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, leurs similitudes et leurs différences, notamment interculturelles. Nous prendrons appui sur la situation actuelle et explorerons les raisons historiques permettant d'expliquer ces effets de rivalité et de distanciation.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

UE05 – BLOCS 2 - ANGLAIS

1.0.XX - HISTOIRE, SOCIOLOGIE ET PRATIQUES DU TOURISME EN GRANDE-BRETAGNE

Enseignant(s) : Fabienne MOINE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours, dispensé en français, explorera chronologiquement l'histoire du tourisme en France et en Grande-Bretagne depuis ses origines avec le Grand Tour jusqu'à la période très contemporaine. Il s'agira de montrer l'évolution du tourisme à travers les innovations techniques et technologiques et à travers les transformations des comportements et des pratiques culturelles et touristiques.

Bibliographie

- Marc Boyer, *Histoire du tourisme de masse* (Paris: Presses universitaires de France, 1999)
- Marc Boyer, *L'hiver dans le Midi. XVII^e-XXI^e siècles* (Paris: l'Harmattan, 2009)
- Marc Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme, XVI^e-XIX^e siècle. Origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France* (La Tour d'Aigue: Ed. de l'Aube, 2000)
- Alain Corbin, dir. (1995), *L'Avènement des loisirs (1850-1960)* (Paris: Aubier, 2009).
- Saskia Cousin et Bertrand Réau, *Sociologie du tourisme* (Paris: coll. Repères, La Découverte, 2009).
- Eric G. E. Zuelow, *A History of Modern Tourism* (New York: Palgrave, 2016)

Une brochure de documents sera également disponible sur la plateforme EPREL de l'université.

1.0.XX - INTRODUCTION TO CONTEMPORARY BRITISH THEATRE

Enseignant(s) : Lea SAWYERS

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

The stage is a place for social commentary, a place for debate but also for seeking change and fostering political activism. With our modern global societies caught in the frenzy of the Internet and the overwhelming stakes of environmental challenges, social upheavals, technological revolutions, political turmoil, it follows that theatre writing in the United Kingdom has to reinvent itself constantly to accommodate new facets of the human experience.

This course aims at providing a few conceptual tools and references for the better understanding of contemporary British theatre by briefly exploring key points in its history and pantheon of authors since the second world war. The main part of the course, however, deals with 21st century playwrights. The aesthetic and political movements embraced will go from In-Yer-Face theatre to radio drama to feminist and post-feminist theatre to black British theatre to immersive theatre to hip-hop theatre. Bola Agbaje, Samuel Beckett, Edward Bond, Caryl Churchill, Martin Crimp, Tim Crouch, Tanika Gupta, Sarah Kane, Kwame Kwei-Armah, John Osbourne, Harold Pinter, Mark Ravenhill, Polly Stenham, Tom Stoppard, Debbie Tucker Green, Roy Williams are all playwrights (young and less young) whose work can be approached in this course.

The aim of the class however is not exhaustivity but rather an introduction to contemporary British theatre and the variety of aesthetic and poetic movements reshaping its horizons today. Our work will be mostly text-based but will mobilise visual and audio support whenever possible.

UE05 – BLOCS 2 - GÉOGRAPHIE

1.0.XX - LA MONDIALISATION

Enseignant(s) : Fabrice RIPOLL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'actualité nous montre chaque jour l'importance de « la mondialisation ». Certains commentateurs (journalistes, politiques...) la présentent comme bénéfique, d'autres comme la cause de tous les maux. Les uns et les autres ont souvent en commun de la décrire comme une contrainte extérieure qui s'impose à tous. Au final, elle apparaît surtout lointaine et incompréhensible à beaucoup de gens... Le principal objectif de ce cours est donc d'y voir un peu plus clair dans ces multiples débats et enjeux, notamment économiques et politiques. Comprendre les grands changements en cours, leurs temporalités et leurs espaces, leurs causes et leurs conséquences. De quand date ladite « mondialisation » ? Qu'est-ce qui est aujourd'hui réellement « mondialisé » et qu'est-ce qui ne l'est pas, et qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Qui décide (et pourquoi) de faire traverser les frontières à tel ou tel « chose » (être humain, produit, capital...) ? Est-ce inévitable et irréversible ? Quelles sont les alternatives ?

1.0.XX - SOCIÉTÉS, SANTÉ, ENVIRONNEMENTS

Enseignant(s) : Sophie BLANCHARD, Emmanuelle FAURE, Lea PROST-LANÇON

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours constitue une initiation à la géographie de la santé. Il s'agit, à travers différentes thématiques (diffusion des maladies infectieuses et parasitaires, accès et recours aux soins, alimentation et santé, mobilités actives, effets des changements climatiques sur la santé, expositions professionnelles et environnementales, etc.) de donner à voir aux étudiant.e.s la

manière dont les inégalités sociales de santé se traduisent dans les territoires. Les séances de cours permettront d'aborder ces inégalités à travers différentes approches reposant sur l'aménagement du territoire, les systèmes de soin, ainsi que, dans une optique de géographie sociale, les pratiques et les mobilités associées à la santé, et ce dans des espaces des Nordes comme des Suds et à des échelles variées.

Bibliographie

Sébastien Fleuret, Clélia Gasquet-Blanchard et Anne-Cécile Hoyez, 2019, *Abécédaire de la géographie de la santé : Dimension territoriale de la santé*, □ Paris, Éditions Matériologiques.
Gérard Salem et Florence Fournet, 2020, *Atlas mondial de la santé*, Paris, Autrement.
Gérard Salem (1995) : « Géographie de la santé, santé de la géographie », *Espaces Populations Société*, pp. 25-30 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1995_num_13_1_1667

UE05 – BLOCS 2 - HISTOIRE

1.0.XX – LA VISION DU COSMOS À L'ÂGE MODERNE

Enseignant(s) : S. LACROIX

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Regarder le ciel, comprendre l'univers : le cours étudie les mutations dans la compréhension et l'observation de l'univers en Europe occidentale, du XV^e au XVIII^e siècles, de la révolution copernicienne à la solution newtonienne.

Bibliographie :

KOESTLER, Arthur, *Les somnambules*, Paris, les belles lettres, 2010.

1.0.XX - ROIS ET DIEUX DU PROCHE-ORIENT ANCIEN : UNE HISTOIRE EN DIX OBJETS

Enseignant(s) : K. TREHUEDIC

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'invention de l'écriture cunéiforme et la mise en place d'états en Mésopotamie et au Levant ont produit de nombreux textes et monuments qui éclairent la relation particulière entre royauté et divinité au cours des trois millénaires avant notre ère. On s'appuiera principalement sur les collections du Louvre pour mettre en évidence dans le temps long les permanences de la représentation du pouvoir dans l'Orient ancien.

Bibliographie

Benoit Agnès, *Art et Archéologie Les civilisations du Proche-Orient ancien*, Manuels de l'École du Louvre, Paris, 2007 (ou version « poche » Petits manuels, 2011).

Lafont Bernard, Tenu Aline, Joannes Francis, Clancier Philippe, *La Mésopotamie : de Gilgamesh à Artaban, 3300-120 av. J.-C.*, Belin, Paris, 2017.

1.0.XX - UNE HISTOIRE DU XXE SIÈCLE EN 20 CHANSONS

Enseignant : P.-E. GUIGO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La musique est un élément essentiel de nos vies quotidiennes. Au cours du XX^e siècle elle a en outre pris une place décisive grâce aux moyens de communication de masse que sont la radio, la télévision, le numérique. Ses rapports avec le monde politique sont anciens et lui donnent une place cruciale dans toutes les mobilisations. À travers l'écoute et l'étude d'une vingtaine de chansons (rock, classique, chanson française, rap) nous chercherons à analyser les évolutions politiques et sociales majeures du XX^e siècle : les conflits mondiaux, les mouvements de jeunesse, les contestations sociales, la décolonisation, la mondialisation, l'essor des identités régionales et de genre. Dans une approche d'histoire culturelle du politique, la musique permettra d'appréhender les évolutions du XX^e siècle, par le bas, au plus près des populations tout en sondant leurs représentations.

1.0.XX - LES EMPIRES ARABO-MUSULMANS, VII^E-XIII^E SIÈCLE

Enseignant(s) : J. PAVIOT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Il s'agit de donner une initiation à un pan de l'histoire universelle, l'histoire et la civilisation arabo-musulmanes, du VII^e au XIII^e siècle : la conquête, l'établissement du califat omeyyade (661-750), puis abbasside (750-1258), mais aussi les scissions religieuses (chiisme) et politiques (califat fatimide, 909-1171, califat omeyyade de Cordoue, 756/929-1031). Malgré cette histoire troublée, les Arabo-Musulmans ont développé, en assimilant les savoirs des conquis, une économie et une civilisation florissante, dans l'architecture, les lettres, la pensée, les sciences, les techniques.

Les débuts du monde musulman, VIIe-Xe siècle, dir. Thierry Bianquis, Pierre Guichard et Mathieu Tillier, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 2012.

États, sociétés et cultures du monde musulman médiéval, Xe-XVe siècle, dir. Jean-Claude Garcin, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1995-2000, 3 vol.

1.0.XX - HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE LATINE DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE JUSQU'À NOS JOURS

Enseignante : V. REBOLLEDO-DHUIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

« Indes », « Amériques », « Amérique du Sud », « Amérique latine », les termes sont multiples et fluctuent selon les périodes, les acteurs et l'espace considéré. Nous entendons ici traiter des Amériques hispanophones et lusophones, principalement continentales mais pas seulement (car nous comprenons les îles, dont Cuba entre autres), en rappelant d'abord la chronologie depuis la découverte du Nouveau Monde jusqu'à nos jours. Pour autant, l'essentiel des cours visera à prendre conscience des bouleversements traversés au cours des XIX^e siècle et XX^e siècle. Ce cours, qui intègrera des dimensions ethnographiques et sociologiques, permettra d'aborder des aspects politiques et sociaux très récents (mouvement féministe, renouveau des gauches, etc.) qui ne sont pas sans influencer l'Europe.

Bibliographie :

Bertrand Michel, *L'Amérique ibérique. Des découvertes aux indépendances (1492-1808)*, Malakoff, Armand Colin, 2019, 271 p.

Calvo Thomas, *L'Amérique ibérique de 1570 à 1910*, Paris, Nathan, 1994, 359 p.

Dabène Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, 9e éd., Malakoff, Armand Colin, coll. « Collection U », 2020, 272 p.

Del Pozo José, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes. De l'indépendance à nos jours*, 2^e éd., Québec, Septentrion, 2008, 446 p.

Thibaud Clément et Palieraki Eugénia, *L'Amérique latine embrasée. Deux siècles de révolutions et de contre-révolutions*, Paris, Armand Colin, coll.« Mnemosya », 2023, 384 p.

Vayssière Pierre, *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*, 3^e éd. mise à jour et augmentée., Paris, Hachette, coll. « Carré Histoire », n° 30, 2006, 287 p.

UE05 – BLOCS 2 - LANGUES ROMANES

1.0.XX - AL ANDALUS

Enseignant(s) : Patricia CORCHETE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Dans un premier temps, on situera la période musulmane d'un point de vue historique et chronologique. Dans un deuxième temps, nous étudierons l'évolution de la civilisation musulmane sur la péninsule ibérique dans différents domaines (philosophie, l'architecture, les sciences, la littérature...). Enfin, nous ferons un bilan des apports de la civilisation musulmane dans l'Espagne de l'époque et sur l'héritage musulman dans l'Espagne actuelle.

1.0.XX - CULTURE GÉNÉRALE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours propose une découverte des sciences humaines et sociales, des différentes disciplines qui les constituent, ainsi qu'une première approche des grands débats ou des grandes questions qui les animent, à travers la découverte d'auteurs et de textes fondateurs. Le cours vise également le renforcement de la culture générale des étudiants et le développement de leurs capacités de réflexion.

Une attention particulière sera portée aux rapports d'interdépendance et de complémentarité entre les différentes disciplines qui constituent les sciences humaines et sociales, avec l'objectif de fournir aux étudiants des outils d'analyse critique pour leurs études et pour mieux comprendre les grands enjeux du monde contemporain.

1.0.XX - FABRIQUE DE L'IMAGE ET FABRIQUE DU REGARD : UNE INITIATION À LA CULTURE VISUELLE

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours est une initiation aux études visuelles, champ d'études pluridisciplinaire, à la croisée, notamment, de l'histoire de l'art, des sciences de l'information et de la communication, des arts et de la sociologie. Il présentera quelques-uns des grands thèmes abordés par ce champ : l'idée de construction sociale du regard, la place de l'image par rapport au texte, la question du « pouvoir » des images et de leur performativité, ses objets d'étude (comme les images d'actualité, la photographie d'art et la photographie de presse, les images vues du ciel ou de l'espace, les images scientifiques, les images publicitaires, les autoportraits...), ses enjeux et les débats qui le traversent. Une large place sera consacrée aux lectures, à l'observation critique et aux questions méthodologiques.

UE05 – BLOCS 2 - LETTRES

1.0.XX - CULTURE FÉMINISTE, 18^E-21^E SIÈCLES

Enseignant(s) : Stéphanie GENAND

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Qu'appelle-t-on « les féminismes » aujourd'hui ? Pourquoi ce pluriel ? Quelles sont les grandes étapes de son apparition ? Le combat pour l'émancipation et le droit des femmes a de fait une histoire et des jalons spécifiques au fur et à mesure que s'affirment la liberté des minorités et l'autonomie des consciences. L'objectif de ce cours sera d'étudier les principales étapes de cette émancipation féminine, du 18^e siècle à nos jours, et d'analyser la diversité de ses supports : la littérature engagée des autrices de l'Ancien Régime (Marie Wollstonecraft, Germaine de Staël), puis la réception polémique des essais féministes (*Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir), avant d'aborder les militantismes pluriels du présent, en littérature ou au cinéma dans les films de Céline Sciamma notamment (*Tomboy*, *Portrait de la jeune fille en feu*).

Corpus d'étude :

Un fascicule d'extraits ou films en ligne sera distribué aux étudiant.e.s. à la rentrée.

1.0.XX - L'HUMOUR DANS LA SOCIÉTÉ. COMMENT ET POURQUOI FAIRE RIRE ?

Enseignant(s) : Cyrielle MONTRICHARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

C'est du côté des sciences du langage que nous proposons d'investir la notion d'humour dans ce cours. En effet, l'humour naît souvent d'une activité de langage. À travers l'étude d'exemples provenant de différentes sources (films, séries, télévision, radio, presse écrite, Internet, etc.) nous nous interrogerons sur les moyens mis en œuvre pour faire rire en tenant compte de la situation de communication (spectacle, post sur Tweeter, Instagram ou Facebook, chronique radio, etc.). Nous nous demanderons également quelles sont les compétences nécessaires pour comprendre l'humour. Nous verrons ainsi que faire de l'humour c'est entrer

en communication avec un interlocuteur à qui l'on confie la responsabilité de comprendre la blague, le jeu de mot, l'ironie, etc.

Bibliographie d'initiation :

Chabrol, C. (dir.). (2006). *Humour et Médias. Définitions, genre et cultures. In Questions de communication*, (10). URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7685>.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

Letourneux M. & Vaillant, A. (2021). *L'empire du rire XIX^e-XXI^e*. Paris : CNRS Editions.

Paillet, A.-M. & Leca Mercier, F. (dir.) (2018). *Le sens de l'humour : Style, genres, contextes*. Academia.

UE05 – BLOCS 2 - PHILOSOPHIE

1.0.XX - CHANTER, UNE PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Roberto POMA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Dans la vie humaine, la voix chantée constitue une force douée d'un grand dynamisme créateur. Son pouvoir émotionnel est sans doute à l'origine de sa capacité à produire des mythes et explique ses multiples usages religieux et politiques. Comment peut-on rendre compte de l'attrait irrésistible de la voix chantée dans la vie quotidienne et dans l'activité musicale ? Peut-on penser le langage sans la voix ni le chant ? Ces questions occupent une place dans l'histoire de la philosophie de sorte que les philosophies de la voix et du chant sont le plus souvent décelables dans des réflexions sur la parole, la justice, le sacré, la liberté, le jeu et la danse.

Le cours propose d'étudier les conditions et les modalités qui font de la voix et du chant un enjeu musical et politique, psychologique et philosophique.

Bibliographie

Platon, *La République*, GF-Flammarion, 2002.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, GF-Flammarion, 2004

R. Descartes (1618), *Abrégé de musique*, PUF, 2012.

J.-J. Rousseau, *Dictionnaire de Musique*, Paris, Duchesne, 1768.

G. W. F. Hegel (1835), *Esthétique*, Livre de Poche, 1997.

A. Schopenhauer (1819), *Le monde comme volonté et comme représentation*, PUF, 2006.

F. Nietzsche (1872), *La naissance de la tragédie*, Folio, 1989.

H. Bergson (1900), *Le rire*, PUF, 2012.

BLOC 3 - OUTILS LINGUISTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

UE06 – GÉOGRAPHIE

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphitheâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances

UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie), 1.0.09 Projet professionnel personnel

| | | |
|-------------------------------|--------------------|---|
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie), 1.0.10 Expression française | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.22 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

UE06 – HISTOIRE

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphithéâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire), 1.0.09 Projet professionnel personnel | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire), 1.0.10 Expression française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.22 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

1.0.24 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

UE06 – LETTRES

1.0.08 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphitheâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.0.09 Projet professionnel personnel | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Bisma BELLAHOUES

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.0.10 Expression française | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.2.11 - LANGUE ANCIENNE

Enseignant(s) : Blandine CUNY-LE CALLET, Ariane BUISSON, Nicolas BRISBOIS, Thibault MIGUET
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Les étudiants qui ont étudié le latin au premier semestre poursuivent l'étude de cette langue au second semestre et ont le choix entre deux cours de latin :

Langue et civilisation latines 1. Enseignantes : Blandine Cuny-Le Callet, Ariane Buisson
Ce cours est destiné aux étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre l'apprentissage de la langue latine. Il mêlera étude des racines latines et grecques de mots français et étude de la civilisation gréco-romaine.

Langue et civilisation latines 1. Option langue sur créneau Lansad. Enseignant : Nicolas Brisbois
Ce cours est destiné aux étudiants qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la langue latine. Des séances seront également consacrées à l'étude de la civilisation romaine.

Les étudiants qui ont étudié le grec ancien au premier semestre poursuivent l'étude de cette langue au second semestre :

Langue et civilisation grecques niveau 1. Enseignant : Thibault Miguet
Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.
Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.
Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités d'évaluation (grec) : Au moins une note sur 20 pendant le semestre et une note sur 20 en semaine 13 (DST d'1h30).

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|--|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.2.11 Langue ancienne | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE06 – LLCER ALLEMAND

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphithéâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale

- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier

- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances

UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.0.09 Projet professionnel personnel

| | | |
|-------------------------|--------------------|---|
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.5.11 - EXPRESSION FRANÇAISE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Enseignant : Pierre FERRY

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.5.11 Expression française | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.5.13 - LV1 ALLEMAND POUR SPÉCIALISTE

Enseignant(s) : Simon BÖCKLE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.5.13 LV1 Allemand pour spécialiste | | |
| 1^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% (semaine 13' |
| 2^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE06 – LLCER ANGLAIS

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphithéâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD. 5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint).

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.0.09 Projet professionnel personnel | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Anne-Julie DEBARE, Martin GEORGE, Pauline AMY DE LA BRETEQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ce semestre vise à aider les étudiants à acquérir une plus grande aisance en français. Ils s'entraîneront à s'exprimer de manière nuancée, fluide et structurée et dans un niveau de langue adapté aux attentes de leurs études supérieures en LLSH.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.0.10 Expression française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.24 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie :

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.7.12 - LV1 ANGLAIS POUR SPÉCIALISTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ceci est un cours de langue anglaise réservé aux étudiants qui préparent une licence d'anglais.

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignants mais les attentes, prérequis et les objectifs de cours sont les mêmes pour tous les groupes.

Cet enseignement vise à développer les compétences langagières des étudiants de licence d'anglais à travers, entre autres, une étude de faits culturels britanniques et américains. Les supports peuvent être variés et incluent souvent des médias divers : podcasts, vidéo, textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques etc.

Les étudiants s'entraîneront, en demi-groupe, à l'approfondissement des 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.7.12 LV1 Anglais pour spécialiste | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve orale : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

UE06 – LLCER ESPAGNOL

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphithéâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|--|--------------------|---|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.0.09 Projet professionnel personnel | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|--|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.0.10 Expression Française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.6.11 - LV1 COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

Enseignant(s) : Patricia CORCHETE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Deux axes :

- Entraînement à la compréhension et production en autonomie de textes en espagnol d'une nature diverse. L'étudiant devra préparer ses productions personnelles à partir des modèles étudiés en cours.

Compétences évaluées : la maîtrise des formats, richesse du lexique et la correction syntaxique et orthographique.

- Entraînement à la compréhension de documents audio (visuels) et à l'expression orale dans différentes situations de communication. Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique.

Objectif : acquérir de l'aisance à l'oral.

| | | |
|---|--------------------|---|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.6.11 LV1 Compréhension et Expression Orale et Ecrite | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve orale : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve orale : 100% |

UE06 – PHILOSOPHIE

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphithéâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD. 5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le *Projet professionnel personnel* repose sur un travail **en groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, **répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier**, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

| Modalités de contrôle des connaissances | | |
|---|--------------------|---|
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie), 1.0.09 Projet professionnel personnel | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Nathalie HENON

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

| | | |
|---|--------------------|--|
| Modalités de contrôle des connaissances | | |
| UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie), 1.0.10 Expression française | | |
| 1 ^{re} session | Régime général | Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre. |
| | Régime dérogatoire | Épreuve écrite : 100% |
| 2 ^e session | | Épreuve écrite : 100% |

1.0.25 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.26 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 ou Langue Ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie :

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Mireille Touzery - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

Voir le livret du parcours communication

LICENCES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

La filière L.E.A. (Langues étrangères appliquées) de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est orientée vers le management des organisations (entreprises, ONG, collectivités) et prépare les étudiant.es via sa licence et ses masters aux métiers du commerce international et du management international.

Axée sur l'enseignement simultané de deux langues étrangères, elle propose deux combinaisons linguistiques : **anglais-espagnol ou anglais-allemand**.

Attention : la seconde langue choisie (espagnol ou allemand) doit avoir été étudiée.

La priorité est donnée à la langue des Affaires (économique, juridique, commerciale, technique et la communication interculturelle...) ainsi qu'à la maîtrise de la langue et de la culture françaises, non moins essentielles dans la réussite universitaire et professionnelle.

Une attention particulière est accordée aux disciplines professionnalisantes dont les contenus permettent d'acquérir de solides connaissances tant théoriques que pratiques dans des champs aussi variés que les sciences de gestion, les sciences économiques, les sciences de la communication, le droit. L'ensemble de ces acquis est validé par des expériences en entreprise (stage en fin de Licence, en Master 1 et 2) qui confèrent au diplôme une orientation à caractère professionnalisant.

La formation L.E.A. amène l'étudiant.e à développer une grande capacité à la mobilité et à l'adaptation à multiples situations et méthodes de travail, compétences indispensables aujourd'hui.

La licence LEA 3eme année est aussi disponible en apprentissage.

Au cours de sa formation, l'étudiant.e apprendra à :

- Développer une pensée critique face à un marché global complexe et mouvant ;
- Savoir communiquer, à l'écrit comme à l'oral, dans un environnement multilingue (linguiste polyvalent) ;
- Développer son savoir-faire à l'international ;
- Analyser, proposer, négocier et convaincre ;
- Maîtriser les codes professionnels du monde de l'entreprise.

Ces connaissances et compétences visent à former l'esprit critique d'un futur décisionnaire à même de répondre aux exigences et aux enjeux du monde professionnel et de ses mutations.

LEA TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

| UE | volume horaire hebdomadaire | Intitulés des ecue | ECTS |
|-------------|-----------------------------|--|-----------|
| UE01 | | Anglais * | 12 |
| 1.9.01 | 1h30 | Initiation aux civilisations des pays anglo-phones 1 | 4 |
| 1.9.02 | 1h | Communication écrite et orale 1 | 4 |
| 1.9.03 | 1h30 | Outils linguistiques 1 | 4 |
| UE02 | | ESPAGNOL OU ALLEMAND | |
| UE02 | | Espagnol * | 12 |
| 1.9.04 | 1h30 | Initiation aux civilisations des pays hispano-phones 1 | 3 |
| 1.9.05 | 1h | Communication écrite et orale 1 | 3 |
| 1.9.06 | 1h | Outils linguistiques 1 | 3 |
| 1.9.07 | 1h | Initiation à la traduction socio-économique 1 | 3 |
| UE02 | | Allemand * | 12 |
| 1.9.04 | 1h | Initiation à la civilisation de l'Allemagne 1 | 3 |
| 1.9.05 | 1h30 | Communication écrite et orale 1 | 3 |
| 1.9.06 | 1h30 | Outils linguistiques 1 | 3 |
| 1.9.07 | 1h30 | Lire la presse 1 | 3 |
| UE03 | | Enseignements professionnels | 3 |
| 1.9.08 | 2h | Droit | 3 |
| UE04 | | Langue | 3 |
| 1.0.15 | 1h30 | LV3 | 3 |
| | | Total | 30 |

SEMESTRE 2

| UE | volume horaire hebdomadaire | Intitulés des ecue | ECTS |
|-------------|-----------------------------|--|-----------|
| UE05 | | Anglais * | 9 |
| 1.9.09 | 1h30 | Initiation aux civilisations des pays anglo-phones 2 | 3 |
| 1.9.10 | 1h | Communication écrite et orale 2 | 3 |
| 1.9.11 | 1h30 | Outils linguistiques 2 | 3 |
| UE06 | | ESPAGNOL OU ALLEMAND | |
| UE06 | | Espagnol * | 9 |
| 1.9.12 | 1h30 | Initiation aux civilisations des pays hispano-phones 2 | 3 |
| 1.9.13 | 1h | Communication écrite et orale 2 | 2 |
| 1.9.14 | 1h | Outils linguistiques 2 | 2 |
| 1.9.15 | 1h | Initiation à la traduction socio-économique 2 | 2 |
| UE06 | | Allemand * | 9 |
| 1.9.12 | 1h30 | Initiation à la civilisation de l'Allemagne 2 | 3 |
| 1.9.13 | 1h30 | Communication écrite et orale 2 | 2 |
| 1.9.14 | 1h30 | Outils linguistiques 2 | 2 |
| 1.9.15 | 1h | Lexique commercial | 2 |
| UE07 | | Enseignements professionnels | 6 |
| 1.9.16 | 2h | Droit 2 | 3 |
| 1.9.17 | 2h | Economie 2 | 3 |
| UE08 | | Option de parcours | 6 |
| 1.0.16 | 1h30 | LV3 | 3 |
| 1.9.18 | | UE d'ouverture | 3 |
| | | Total | 30 |

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (non débutant), Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien, Italien (niveau B1 minimum) et le Russe qui est réservé aux étudiants en LEA (L2, L3, master).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Des tests sont organisés la semaine des inscriptions afin de définir votre niveau de langue et le groupe de TD où vous serez affecté.e. Ces tests sont obligatoires et auront lieu en ligne sur la plateforme Eprel. Toutes les informations à ce sujet vous seront fournies lors des réunions de rentrée.

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

ÉTUDES ET SCOLARITE

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes règlementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

SERVICES DE L'UPEC

À CONNAITRE

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T - 3^e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2^e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options d'ouverture) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.f







Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Je me connecte
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade



Où se trouve ma salle ?

<https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-access>

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune) 2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2 019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI 2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG 3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide 1 = 1er étage
103 = numéro de salle

Les salles **cachées**

Salle i1-P28

Salle i1-P34

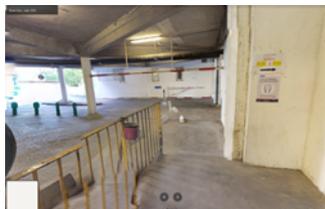
Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec

Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006

Salle BM-102

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901

à pf904

Face au bâtiment P

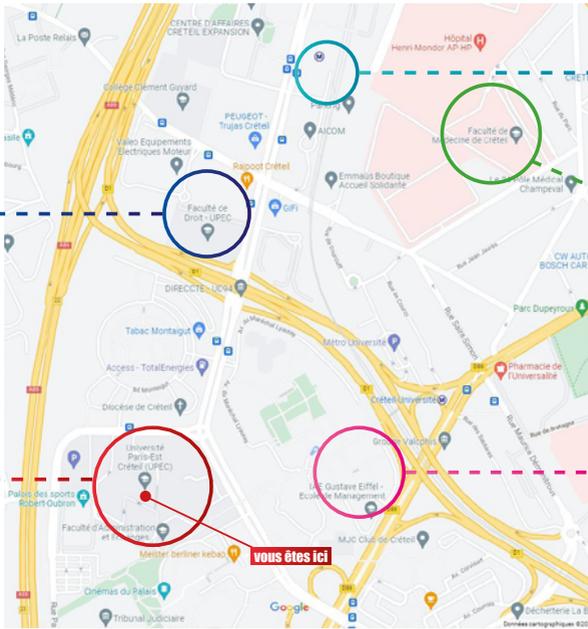
Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)



📍 Les campus de Créteil



André Boule

Faculté de droit,
ESIP
Amphis a, b, c

Campus centre

Facultés
Lettres, Langues et SH
Sciences et technologies
AEI international school,
IUT Créteil-Vitry
Ecole internationale
d'études politiques
Amphis 1 à 8
Bâtiment i, T, P, L, MSE
BM
Salle des thèses
Salle erasme

vous êtes ici

La Pyramide

Facultés
STAPS
SESS,
CIDP
Aile est, niveau 1 à 7

Henri Mondor

Faculté de Santé
Amphis med1 à med5

Mail des mèches

Facultés
Sciences économie Gestion
Lettres, Langues et SH,
IAE
Bâtiment MLRI, MIEE, FSEG
Amphis 102 à 105
Salle Keynes



Secrétariat de Licence 1

Campus centre, Bâtiment i, 1ère étage, aile i2, bureau 112

01 45 17 66 85 / 11 87
sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

 **<http://llsh.u-pec.fr>**